L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS INSTALLÉE HIER

MOHAMED CHARFI PLÉBISCITÉ PRÉSIDENT

Page 4

ARRÊTÉS VENDREDI

22 MANIFESTANTS EN PRISON

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3793 | Lundi 16 septembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SUITE AUX RETARDS

COLÈRE CONTRE L'AADL

Page 5

BENSALAH CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL

LA PRÉSIDENTIELLE LE 12 DÉCEMBRE

Page 3

LOI ÉLECTORALE ET ANIE

"UNE AVANCÉE CONSIDÉRABLE" ESTIME BENFLIS

Page 4

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PAIX (MSP)

"L'AUTORITÉ N'EST PAS LE RÉSULTAT D'UN DIALOGUE SÉRIEUX"

Page 4

Repères

10
morts enregistrés dans l'incendie d'un hôpital à Rio.

11
Frères musulmans condamnés à à prison à vie en Égypte.

32
morts déplorés dans des inondations en Thaïlande.

Le e-ticket fait son entrée au stade Ahmed-Zabana d'Oran

L'accès au stade Ahmed-Zabana d'Oran par billet électronique devrait être opérationnel au début de la phase retour du championnat de Ligue 1 de football. Il s'agit de l'une des opérations déjà entamées au niveau de cette structure dans le cadre des préparatifs de la ville pour abriter les Jeux méditerranéens de 2021. Des travaux de réhabilitation du stade Zabana ont déjà été lancés cet été, et cela a permis à cette infrastructure d'accueillir la nouvelle édition du championnat avec un nouveau look, en attendant l'installation d'un écran géant. Le lancement dans les mois à venir de la billetterie électronique a pour objectif d'éradiquer toute forme de fraude des billets de stade et de faciliter aux services de sécurité l'identification d'éventuels supporters impliqués dans des actes de sabotage et de violence. Le recours à la billetterie électronique devrait ainsi éviter beaucoup de désagréments et surtout de valoriser les entrées d'argent et du club y domicilié et de la DJS parvenant des recettes des matchs. Une première expérience du genre a été appliquée en ce début de saison footballistique aux stades du Chahid-Hamlaoui de Constantine et du

20-Août-55 de Bordj-Bou-Arréridj, alors que cette méthode est appelée à être généralisée dans les autres enceintes de football du pays,

Tlemcen accueille son premier Salon du livre

Un premier salon de wilaya du livre se tiendra au palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Ce tout premier salon s'ouvrira aujourd'hui 16 septembre pour se clôturer le 30 du même mois. Sur initiative de la direction de la Culture, cette première manifestation verra, pour l'occasion, la participation de plusieurs maisons d'édition, de bibliothèques locales, dont la bibliothèque de lecture publique Mohammed-Dib et bien d'autres participants ayant tous trait trait au monde de la Culture. Ce salon du livre, qui se tient en collaboration avec la direction locale du commerce, le centre des expositions (Carex) et l'université Abou-Bakr-Belkaïd, prévoit l'exposition de pas moins de deux mille (2.000) ouvrages dans les différentes filières. Il permettra également au public d'acquérir des ouvrages récents à des prix jugés raisonnables et par là même d'encourager la lecture. Trois (3) écrivains issus de la wilaya de Tlemcen dédicaceront, au cours de ce salon, leurs ouvrages. Il s'agit de Mohamedi Mohamed-Amine, Meriem Dali Youcef et Aïcha Beldjillali. Pour rappel cette dernière a remporté la troisième place au concours Ali-Mâachi dans la catégorie poésie.

Journée sans voitures dans la ville des Zianides

Une journée sans voitures à laquelle a appelé l'Association de protection et de sauvegarde de l'environnement de la wilaya de Tlemcen (Apsewit) sous le slogan "Respirer un bol d'air sain" a créé l'événement dans la ville des Zianides. Un défilé auquel ont participé des cyclistes, des calèches, des cavaliers et des femmes drapées de leurs "haiks" a pris le départ de la grande poste de Tlemcen sillonnant le boulevard du Colonel-Lotfi et la rue de l'Indépendance. Suivi par des centaines de personnes, le défilé a également fait le tour de la place centrale de Tlemcen. Des fleuristes et autres artisans spécialisés en habit traditionnel ont été aussi de la partie. Des chapiteaux ont été réservés aux associations activant dans le domaine de la protection du patrimoine dont "Santé Sidi El-Houari" d'Oran, "El Assala" et l'Aspewit, ainsi que d'autres services de l'environnement et des forêts et de la Sûreté nationale de Tlemcen qui ont tenté, chacun dans son domaine, de sensibiliser les citoyens présents en force sur l'importance de la protection de l'environnement. De son côté, le président de l'Aspewit, Bouayed Morsli a souligné que "*cette manifestation vise à sensibiliser le large public sur les questions liées à la pollution de l'air découlant essentiellement des opérations de combustion du carburant*".

Dixit

SOFIANE DJILALI

"La montée des tensions est palpable. La confrontation des volontés échauffe les esprits. Les voix prônant la radicalité s'élèvent de toutes parts excluant parfois la raison."

Agressions... nauséabondes

La Colombie britannique a été le théâtre non pas d'une, mais bien de deux attaques aux excréments au cours de la dernière année.
Tout d'abord, une femme a complètement perdu le contrôle de ses nerfs dans un Tim Hortons de Langley. Après avoir vertement enguirlandé des employés, elle a défèqué sur le plancher du restaurant, avant de lancer le fruit de son labeur vers les pauvres travailleurs, pour prendre la fuite.
Plus récemment, en novembre, un cycliste happé par une voiture à Victoria a répliqué avec un modus operandi similaire. Après avoir engueulé la pauvre automobiliste à la suite de l'accident, l'homme s'est soulagé sur la route, pour ensuite lancer ses excréments sur la voiture, avant de se sauver.

Profession : voleur de beurre

Les policiers sont habitués à faire face à des cas de vol à l'étalage plus ou moins saugrenus. Des membres de la GRC de Coquitlam, en banlieue de Vancouver, ont toutefois eu droit à un cas bien particulier: un voleur spécialisé dans le beurre.
Le jeune malfrat de 23 ans a été arrêté avec un complice alors qu'il tentait de prendre la fuite dans une épicerie en poussant un panier rempli de livres de beurre totalisant plus de 1.400 dollars.
Étonnamment, il était déjà connu du personnel de l'épicerie et de la police, sa réputation de voleur de beurre n'étant plus à faire dans la région.

BENSALAH CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL

La présidentielle aura lieu le 12 décembre

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a convoqué hier dimanche le corps électoral pour l'élection présidentielle dont la date a été fixée pour le 12 décembre 2019.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans un discours à la nation, Bensalah a indiqué avoir fixé la date de l'élection présidentielle au jeudi 12 décembre 2019 et ce dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles, ajoutant avoir procédé, ce dimanche, à la signature du décret présidentiel portant convocation le corps électoral.

Il a, à cette occasion, exhorté les citoyens "*à la mobilisation pour faire de ce rendez-vous le point de départ du processus de renouveau de notre Nation, et à œuvrer, massivement et fortement, à la réussite de cette échéance électorale, qui permettra à notre peuple d'élire un nouveau Président qui aura toute la légitimité pour présider aux destinées de notre pays et concrétiser les aspirations de notre peuple*".

"*De par son importance, cette élection constituera une occasion sans précédent pour instaurer la confiance dans le pays, et ouvrira, par la même, la voie à notre peuple vers un horizon prometteur en matière de consolidation de la pratique démocratique*", a-t-il ajouté.

Le chef de l'État a appelé les citoyennes et citoyens à contribuer, le 12 décembre prochain, "*à l'écriture de l'histoire de leur pays et au choix de leur nouveau président afin de tracer ainsi l'avenir radieux de leur pays, celui dont rêvaient leurs aïeux et pères et rêvent, aujourd'hui, nos enfants*".

Il a, également, indiqué avoir procédé à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante des élections et la loi organique relative au régime électoral, "*conformément aux dispositions de la Constitution et après que le Conseil constitutionnel m'ait notifié son avis en la matière*", a-t-il ajouté.

"*Ces deux textes ont introduit des changements capitaux et inédits, qui ont touché à l'essence même de la doctrine suivie jusque-là dans notre pays en matière d'élections*", a-t-il expliqué.

Pour Bensalah, ces changements apportent "*une réponse claire et sans équivoque aux sceptiques et viennent, en même temps, traduire les attentes légitimes de notre peuple en lui permettant de choisir, en toute souveraineté, liberté et transparence, la personnalité à qui il souhaite confier la conduite du changement et la satisfaction du reste des revendications populaires*".

"*Ils viennent, également, confirmer la détermination de l'Etat à aller de l'avant dans la concrétisation méthodique du changement, auquel vous appelez de tous vos vœux, par l'assainissement de l'encadrement de l'Etat, la lutte contre la corruption et l'impunité, le recouvrement de la normalité institutionnelle à travers des élections entourées de toutes les garanties de probité*", a-t-il dit.

Le chef de l'État a affirmé que "*ces acquis et avancées n'auraient pu être réalisés sans une totale et étroite coordination entre les différentes institutions de l'Etat*", tout en réitérant ses "*sentiments de considération et de reconnaissance aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), et en particulier à son Haut Commandement, pour ses efforts soutenus et dévoués afin de préserver la voie constitutionnelle et pour son engagement dans l'accompagnement de notre peuple sur la voie du changement, en privilégiant la voie du dialogue et en insistant sur la présidentielle en tant qu'objectif stratégique*".

Il a, par ailleurs, affirmé que l'organisation de l'élection présidentielle est "*la seule et unique solution démocratique viable*", tout en réitérant son engagement à réunir "*toutes les conditions adéquates à l'organisation d'un scrutin présidentiel présentant toutes les garanties de transparence, de régularité et de probité*".

L. B.

Le chef de l'État reçoit le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah a reçu, hier dimanche à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, Mohamed Charfi, qui était accompagné des membres de l'Autorité, indique un communiqué de la présidence de la République.

"*Lors de cette audience, le chef de l'État a félicité les membres de l'Autorité et son président pour la confiance placée en eux par leurs pairs afin de conduire, en toute liberté et indépendance, le processus d'organisation et de surveillance de la prochaine élection présidentielle, relevant avec satisfaction le sens de responsabilité et la compétence, dont ils font montre et qui les habilitent à s'acquitter pleinement de leurs missions*", a précisé la même source.

Soulignant "*le rôle important et décisif qui incombe à l'Autorité à laquelle seront transférées toutes les responsabilités, qui étaient confiées aux pouvoirs publics*", M. Bensalah a estimé que c'est là "*une avancée substantielle et inédite, qui traduit concrètement les aspirations du peuple algérien, et offre les garanties requises permettant aux Algériens et Algériennes de choisir, en toute souveraineté, liberté et transparence, le président auquel ils souhaitent confier la conduite du pays*".

Par ailleurs, le chef de l'État a mis en avant "*la disposition de l'État à mettre, à la disposition de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, tous les moyens matériels et logistiques et à lui apporter toutes formes d'aide et de soutien, lui permettant d'organiser la prochaine échéance électorale, conformément aux prérogatives qui lui sont conférées par la loi*".

En conclusion, le chef de l'État a réitéré "*ses remerciements aux membres de l'Autorité pour avoir accepté d'assumer cette responsabilité,* affirmant que la réussite du scrutin *est* "*tributaire de leur réussite dans l'accomplissement de leurs missions*".

C. A.

UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE

Le Conseil de la nation prend part à la 26e session

PAR RACIM NIDAL

Le Conseil de la nation prend part, du 15 au 19 septembre en cours à Amman (Jordanie), à la 26e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) et aux réunions des deux commissions ad-hoc issues de ce comité, a indiqué, dimanche, un communiqué du Conseil. L'Algérie sera représentée à cette session et aux réunions des deux commissions ad-hoc, à savoir : la commission restreinte et la commission du groupe juridique, par le membre du Conseil de la nation, président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Ali Djerba.

L'ordre du jour de cette session comprend plusieurs points dont "*l'examen des amendements proposés à la charte et au règlement intérieur de l'UIPA, Le projet de budget de l'UIPA pour 2020 et le débat des projets pilotes d'orientation sur les lois sur la femme et l'enfant ainsi que celles liées à la lutte antiterroriste et aux entités terroristes*".

R. N.

D'ICI À 2030

L'Algérie projette de produire 15.000 mégawatts d'électricité

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a affirmé dimanche à Jijel que l'Algérie "*projette de réaliser des centrales électriques pour produire 15.000 mégawatts d'électricité d'ici à 2030*" afin de répondre à la demande nationale sur l'électricité'.

"*L'Algérie a enregistré un pic de consommation d'électricité dépassant les 15.000 mégawatts le 7 août dernier à 14h30 soit une augmentation de 1.500 mégawatts comparativement à la même période de l'année précédente*", a relevé le ministre en marge de sa visite dans cette wilaya.

Arkab a suivi à l'occasion des explications sur l'avancement des travaux de réalisation d'une centrale (1.400 mégawatts) dans la zone industrielle Bellara à El-Milia (54 km à l'est de Jijel). Constatant un retard de 8 huit mois dans les travaux, il a exhorté sur site les responsables de la réalisation dont la société sud-coréenne Hyundai à remettre la première tranche du projet "*en mars 2020 et à le relier au réseau national*".

L'Algérie a besoin de 1.500 mégawatts d'électricité annuellement pour satisfaire la demande nationale, a affirmé le ministre/

BANLIEUE ALGÉROISE

Nouveaux horaires des trains

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé dimanche, dans un communiqué, le nouveau programme des dessertes de la banlieue algéroise. Entré en vigueur le dimanche 15 septembre 2019, le nouveau programme concerne les axes Alger-El Affroun (Blida), Alger-Thenia-Oued Aïssi, Agha-Zéralda et Agha-aéroport Houari Boumediene.

"*La SNTF a veillé, dans l'élaboration du programme, à prendre en considération les heures de pointe à travers un renforcement des dessertes la matinée et le soir*", indique le communiqué.

Concernant les horaires de départ et d'arrivée, la SNTF a élaboré 4 tableaux illustrant le programme quotidien des 4 axes.

Quant à la ligne Alger-Zéralda, le premier train démarrera à 5h10 de la gare d'Agha et le dernier à 18h35, tandis que pour la ligne Zéralda-Alger, le premier départ est programmé à 9h15 et le dernier à 19h40.

Pour la ligne Agha-aéroport Houari Boumediene, le premier départ d'Alger est à 5h00 et le dernier à 21h05, alors que pour la ligne aéroport Houari Boumediene-Agha, le premier départ est à 5h30 et le dernier à 21h35.

Pour ce qui est de la ligne Alger- El Affroun (Blida), le premier départ d'Alger prévu à 5h45 et le dernier à 18h50, tandis que pour la ligne El Afroun-Alger, le premier train est à 5h40 et le dernier à 18h30.

S'agissant de la ligne Alger-Thénia-Oued Aïssi, le premier train démarrera d'Alger à 5h40, alors que le départ de Thénia vers Oued Aïssi est à 5h15 et le dernier à 18h26. Pour ce qui est de la ligne Oued Aïssi-Thénia, le premier départ est fixé à 5h05 et le dernier à 18h.

Pour Thénia-Alger, le premier départ est à 5h50 et le dernier à 18h50.

R. N.

L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS INSTALLÉE HIER

Mohamed Charfi plébiscité président

L'ancien ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a été plébiscité, dimanche à Alger, président de l'Autorité nationale indépendante des élections par les membres de cette instance.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Lors d'une réunion de cette instance, M. Charfi, seul candidat au poste de président, a été plébiscité à main levée par les membres de cette autorité.
Dans une déclaration suite à sa désignation à la tête de cette Autorité nationale, M. Charfi a évoqué les difficultés auxquelles fera face cette instance qui "*œuvrera pour rendre la parole au peuple afin de décider de son avenir et parachever l'édification de l'État*". Il a assuré, à ce titre, que la priorité de l'instance sera de "*concrétiser la revendication principale du peuple, celle de choisir librement celui qui le représentera au plus haut sommet de l'État*". Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Charfi est également détenteur d'une licence et d'un doctorat en droit. Il a occupé, auparavant, plusieurs hautes fonctions dont celle de magistrat, juge d'instruction puis procureur général au niveau de différentes cours (1972-1989), secrétaire général au ministère de la Justice (1989-1991), conseiller à la Cour suprême, ministre de la Justice (2002), puis ministre de la Justice, garde des Sceaux (2012). Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a procédé, samedi, à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, adoptée jeudi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) puis, vendredi, par les membres du Conseil de la Nation. Cette Autorité permanente et indépendante, composée de 50 membres, jouit du statut de personne morale et de l'indépendance administrative et financière. Elle a pour missions de "*concrétiser et approfondir la démocratie constitutionnelle et promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir*". Son siège se situera à Alger avec des antennes au niveau local et auprès de la communauté nationale à l'étranger. Elle veillera "*à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et à la surveillance des élections*". En matière de surveillance des élections, l'Autorité veille à garantir "*la transparence et la régularité*" du scrutin lors des étapes de sa préparation et de son organisation.

L. B.

À ALGER, ORAN ET SÉTIF

Plus de 6.000 comprimés psychotropes saisis

Plus de 6.000 comprimés psychotropes ont été saisis dans des opérations distinctes dans les wilayas d'Alger, Oran et Sétif, indique dimanche un communiqué de la Gendarmerie nationale.
A Alger, la gendarmerie du groupement territorial de la capitale a interpellé, lors d'une patrouille dans la commune des Eucalyptus, un repris de justice (33 ans) à bord d'un véhicule en possession de 4.618 comprimés de psychotropes, dissimulés sous le siège du conducteur, précise la même source, alors qu'à Oran, 500 comprimés psychotropes ont été saisis dans la commune de Sidi-Chahmi. Dans la wilaya de Sétif, les gendarmes du groupement territorial de cette wilaya ont interpellé 2 individus, âgés de 30 et 39 ans, lors d'une patrouille exécutée sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la commune d'El-Eulma, à bord de deux véhicules, en possession de 990 comprimés de psychotropes, ajoute la même source. Les gendarmes du même groupement territorial ont interpellé, lors d'un point de contrôle dressé dans la circonscription communale de Bir-Heddada, un individu de 26 ans transportant à bord d'un camion 12.720 sachets de tabac à chiquer, sans registre de commerce ni factures. Toujours dans la wilaya de Sétif, un citoyen âgé de 75 ans a été victime d'un vol, un individu s'étant emparé de son véhicule dans la commune de Guijel, selon la même source, qui ajoute que les "*recherches et les investigations entreprises par les gendarmes de ladite brigade territoriale ont permis la découverte du véhicule en question et l'interpellation de 4 individus, qui étaient à bord d'un autre véhicule, en possession des clés de contact du véhicule volé*". Dans la wilaya de Tlemcen, deux individus, en possession de 2 fusils de chasse de confection artisanale, ont été interpellés dans la commune de Remchi, alors qu'à Aïn-Youcef (Tlemcen), 5 individus en possession de 5 fusils de fantasia, 44 capsules et 188 grammes de pulvérin, détenus illégalement, ont été interpellés.

R. N.

LOI ÉLECTORALE ET ANIE

"Une avancée considérable" estime Benflis

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le bureau politique (BP) de Talaia El Hourriat s'est réuni hier dimanche, sous la présidence d'Ali Benflis, selon un communiqué qui précise que l'ordre du jour a porté sur l'examen de la situation politique du pays. Le parti d'Ali Benflis souligne, une nouvelle fois, son adhésion à l'élection présidentielle, considérant qu'elle représente "*l'issue la plus réaliste, le chemin le plus court, le moins risqué et le moins coûteux pour le pays aux niveaux politique, institutionnelle, économique et sociales*." Le parti de Benflis met également en avant la nécessité de mise en places de "*conditions politiques, institutionnelle, légales ainsi qu'un climat politique favorable pour organiser, pour la première fois aux algériens d'exercer leur droit en toute liberté en choisissant son président de la République, si la volonté populaire n'est pas détournée*". Le BP de Talia El Hourriat positive le changement de la loi électorale, telle que préconisé par le panel, ainsi que la mise en place de l'Autorité de surveillance de l'élection, jugeant que "*la décision représente une avancée considérable dans la pratique électorale, même s'il reste des failles dans le dispositif global*." Enfin, le communiqué indique qu'Ali Benflis a informé les membres du BP de la convocation de la 7e session ordinaire du CC du parti pour le 26 septembre pour une nouvelle évaluation de la situation politique et aussi surtout l'annonce de la décision du parti de participer ou non à la prochaine présidentielle.

C. A.

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PAIX (MSP)

"L'Autorité n'est pas le résultat d'un dialogue sérieux"

PAR RACIM NIDAL

Le MSP n'a pas tardé à régir à l'installation hier de l'installation de l'Autorité en charge de l'organisation de la prochaine présidentielle, considérant qu'elle n'est pas le produit d'un consensus.
"*Il s'agit d'un instance verticale qui n'est pas le résultat d'un dialogue sérieux, souverain entre le pouvoir et les différentes composante de l'opposition réelles comme c'est souvent le cas dans les expériences de transitions démocratiques réussies dans le monde*", souligne le parti islamiste.
Quant à la crédibilité de l'Autorité, le MSP, se garde bien de porter un jugement à priori, considérant qu'"*il faut attendre le déroulement de la prochaine présidentielle pour se prononcer*".
"*La régularité de la présidentielle dépend de la volonté politique du pouvoir*", ajoute la formation d'Abderazak Makri qui dément l'information selon laquelle le MSP aurait revendiqué la présidence de l'Autorité.

R. N.

ARRÊTÉS LORS DES MARCHES DE VENDREDI

22 manifestants placés en détention provisoire

Interpellés à Alger lors du 30e vendredi de manifestations, le 13 septembre dernier, 22 manifestants ont été placés en détention provisoire, hier dimanche, par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed pour "i*ncitation à attroupement, incitation à attroupement sur les réseaux sociaux et atteinte à la sécurité de l'État*", a indiqué le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). "*Mandat de dépôt pour les 22 manifestants qui ont comparu devant le procureur et le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed. Ils sont accusés par le procureur du tribunal de : incitation à l'attroupement, atteinte à la sécurité de l'État, incitation à l'attroupement en utilisant les réseaux sociaux*", a écrit, hier, le CNLD. En outre, une autre manifestante, arrêtée pour avoir essayé d'empêcher l'arrestation de son frère par les services de sécurité, a été placée en liberté provisoire pour "*outrage à corps constitué*", selon la même source. Trois des quatre manifestants placés sous mandat de dépôt sont des militants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Il s'agit de Sami Abbas, Khiredine Medjani et Bachir Arhab. Un ex-militant de l'ex-FIS figure également dans cette liste.

R. N.

HIIISE

Fin de fonction du secrétaire général

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a mis fin dimanche, aux fonctions du secrétaire général de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) Fouad Makhlouf, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.
"*Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a mis fin, dimanche 15 septembre 2019, aux fonctions de M. Fouad Makhlouf, Secrétaire général de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE)*", conclut la même source.

R. N.

DES RETARDS INSUPPORTABLES

Les souscripteurs AADL en colère

Les souscripteurs aux programmes AADL1 et 2 ont, encore une fois, manifesté leur colère devant le siège de l'AADL à Alger. Des dizaines de postulants se sont rassemblés samedi dernier pour exiger les clés de leur logement.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La situation devien ten effet fort pénalisante pour des centaines de demandeurs de logements AADL 1 et 2. Ces derniers, excédés par des années d'attente, ne veulent plus rien entendre et exigent qu'on leur remette les clés de leur appartement avant la fin du mois en cours. S'exprimant devant les médias, l'un des porte-parole du collectif des souscripteurs à l'AADL a qualifié les promesses des responsables *de "vaines du moment qu'on nous a dit que c'est en septembre qu'on devait réceptionner les nouveaux logements"*. La plupart des contestataires, venus nombreux cette fois-ci, ont exhibé les décisions d'affectation de leur logement dans plusieurs sites d'habitation. *"On n'abandonnera pas notre combat jusqu'à la satisfaction de notre revendication"* tonne l'un des postulants d'Alger. Ils sont en effet quelque 30.000 acquéreurs des premiers logements version AADL 1 à avoir déposé leur dossier et payé les tranches de crédits en entier. Quelques-uns ont pu obtenir au forceps des logements dans certains sites de la périphérie de la capitale alors que les autres attendent depuis au moins une dizaine d'années sans résultat. Il est à rappeler que le ministre, Kamel Beldjoud, avait promis que ce dossier sera réglé définitivement en septembre en assurant que les *"logements sont prêts, mais que les souscripteurs doivent patienter encore un temps"*. Une telle déclaration devait rassurer ces milliers de citoyens dont en principe ils sont prioritaires dans l'accès à leurs nouveaux logements. L'autre dossier qui a également accusé un retard énorme est celui du logement social participatif où les principaux concernés sont ceux qui ont déjà payé la moitié de leurs logements mais n'ont pas encore reçu leurs clés. Il faut dire que ces derniers ont déposé leurs dossiers depuis 2008 et ont été forcés de payer les tranches exigés dans le contrat. Depuis lors, aucun bénéficiaire à l'échelle nationale n'a pu accéder à ces logements. Du côté du ministère de l'Habitat, on se fait discret sur ce sujet alors que les postulants attendent vainement des explications. On assure que la faute incombe aux promoteurs immobiliers qui n'ont pas été à la hauteur dans la réalisation de ce type de logements. Il faut s'attendre à une levée de boucliers dans les prochains jours si cette situation n'est pas réglée définitivement.

F. A.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des efforts pour adapter les usines aux normes

PAR RAYAN NASSIM

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a relevé, à Aïn-Témouchent, que *"le ministère de l'Industrie déploie de grands efforts, pout réhabiliter toutes les usines afin de respecter les normes environnementales"*.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, la ministre a souligné qu'à l'exemple de la cimenterie de Béni-Saf et de toutes les usines en Algérie dont certaines remontent aux années 70 exerçant avec des équipements vétustes, *"toutes ces infrastructures ont été qualifiées et s'adaptent à la modernisation"*. A la cimenterie de Béni-Saf, Fatima-Zohra Zerouati s'est informée du retard accusé par l'usine pour ce qui est de l'installation du système de filtration. Cette situation a été justifiée par le président du conseil d'administration de l'usine par le non-respect du fournisseur de ses engagements pour ce qui est de la disponibilité des équipements selon des normes contenues au cahier de charges. La ministre a insisté sur la nécessité de mettre le fournisseur devant ses responsabilités et de rattraper le retard. Les responsables de la cimenterie se sont engagés à résoudre ce problème en 2020.

Dans la commune d'Oulhaca, la fiche technique du projet de réhabilitation de l'île de Rachgoun, s'étendant sur une surface de 28,5 hectares, a été présentée à la ministre qui a annoncé la dotation du projet d'une enveloppe supplémentaire de 125 millions DA. Fatima-Zohra Zerouati a insisté sur l'importance de ce site classé, au titre de la convention Ramsar, comme zone humide, appelant à la nécessité d'impliquer des universitaires dans la recherche scientifique pour inventorier la faune et la flore de cette île. Le projet de réhabilitation de l'île de Rachgoun prévoit notamment l'aménagement d'un site d'accostage des embarcations et la réfection du site d'information et d'orientation pour préserver le site. *"L'île est une zone protégée nécessitant la coordination des efforts de toutes parties dont les amateurs de la nature, la conservation des forêts et de tous les partenaires"*, a expliqué la ministre.

Au chef-lieu de wilaya, Mme Zerouati a visité une école primaire alimentée en énergie solaire grâce à des panneaux photovoltaïques. Elle a préconisé la généralisation de cette expérience qui a un impact sur l'économie de la consommation énergétique tout en assurant un environnement sain. Au même établissement scolaire, certaines activités des clubs verts ont été présentées devant la ministre qui a mis l'accent sur la nécessité d'encourager la culture environnementale chez les élèves et leur sensibilisation de l'importance de la nature et sa préservation. Le jardin public de la ville d'Aïn-Témouchent a été la dernière étape de cette visite. La ministre s'est enquise du lancement du projet d'aménagement de ce site pour un montant de 52 millions DA au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

R. N.

POUVOIR D'ACHAT

Abdelhak Lamiri tire la sonette d'alarme

Qualifiant la situation sociale de *"très complexe"*, l'économiste Abdelhak Lamiri prévient que le pouvoir d'achat des Algériens va, chaque année, perdre 1,5 % de sa valeur. Lors de son passage, hier dans l'émission *l'Invité de la rédaction* de la radio Chaîne 3, M. Lamiri a appelé à des mesures d'urgence pour freiner cette érosion du pouvoir d'achat, en attendant, dit-il, la mise en place d'une *"stratégie globale"*.

D'après lui, cette stratégie globale doit prendre en considération les leçons de l'échec et donner lieu à des réformes structurelles aux fins d'améliorer le climat des affaires et attirer les investisseurs étrangers. *"L'Algérie*, relève-t-il, *n'attire qu'un milliard de dollars en termes d'investissements étrangers, alors que le Maroc en capture 2,5 milliards et que l'Egypte, qui n'a pas d'économie florissante, attire plus de 7 milliards de dollars d'IDE"*.

M. Lamiri salue au passage, la suppression de la règle des 51/49 instituée en 2009. la considérant comme *"une bonne chose"*, Il juge qu'elle doit donner lieu à des *"mesures d'accompagnement pour avoir une attractivité de l'investissement"*. L'Algérie doit, de plus, selon cet économiste, *"moderniser les administrations et les banques mais aussi développer les ressources humaines"*.

DGSN

Installation de deux contrôteurs de police

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a procédé, hier, à l'installation de deux contrôleurs de police, Benyettou Benziane, en qualité de directeur des Renseignements généraux, et Si-Mohand Mohamed Saïd en qualité de Directeur de la Police générale et de la réglementation.

Le nouveau directeur des Renseignements généraux a été installé en remplacement au contrôleur de police, Djamel Benderradji, nommé inspecteur de la Sûreté nationale, tandis que le directeur de la Police générale et de la réglementation a été installé en remplacement au contrôleur de police, Abdennour Hadid.

La cérémonie d'installation qui a eu lieu au siège de la DGSN s'est déroulée en présence des directeurs et chefs des services centraux, en sus de cadres des directions concernées, ajoute le communiqué. Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, avait opéré, lundi, un mouvement au sein de l'administration centrale de la DGSN, ayant touché 11 cadres.

R. N.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère des Finances
Direction Générale du Budget
Direction de la Programmation
et du Suivi Budgétaires
de la Wilaya de Boumerdés
N° 20 /D.P.S.B/BMF/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires (DPSB) de la Wilaya de Boumerdés lance un avis pour un recrutement sur titre dans le grades ci après présentés :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialités demandées	Nombre de postes	Observation
Inspecteur Analyste principal du Budget	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un Master ou ingéniorat	- sciences de gestion - sciences financières et comptabilité - sciences juridiques et Administratives, sciences commerciales - planification et statistique	01	Certificat de sur résidence le territoire de la wilaya de Boumerdés

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Photocopie du diplôme, relevé de notes de la dernière année
- Fiche de renseignements pour la participation au concours sur titre

Les candidats retenus sont tenus de compléter leur dossier par les pièces suivantes :

- Photocopie de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national ;
- Casier judiciaire n° 03 en cours de validité ;
- Certificat de résidence sur le territoire de la wilaya de Boumerdes ;
- Certificat de naissance n ° 13
- 02 certificats médicaux (médecine générale et phtysiologie) ;
- 02 photos d'identité ;
- Attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat pour les années de travail effectuées dans les secteurs autres que la fonction publique ;
- 01 fiche familiale selon le cas ;
- Tout document prouvant les travaux effectués et les études poursuivies ;
- Tout document prouvant un niveau supérieur au certificat requis

NB : les dossiers de candidature doivent être adressés à la (DPSB) : la Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires, cité Administrative de la wilaya de Boumerdes annexe wilaya siège.
Le délai de réception des dossiers est de **quinze (15)** jours à partir de la date de la parution du présent avis .Tout dossier de candidature incomplet sera rejeté.

Midi Libre n° 3793 - Lundi 16 septembre 2019 - Anep - 191 6019 829

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (A.T.R.S.T) lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Autres conditions
Ingénieur d'Etat en informatique	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou Master en infortique ou d'un titre reconnu équivalent		01	

Dossier de candidature à fournir :
-Une demande manuscrite
-Une copie de la carte d'identité nationale
-Une copie du titre ou du diplôme exigé
-Relevé des notes de la dernière année d'études ou de la formation
-Certificat justifiant l'expérience professionnelle du candidat (le cas échéant)
-Une carte d'information à remplir par le candidat ; télécharger le formulaire à partir du site officiel de la direction générale de la fonction publique www.concours-fonction-publique.gov.dz.

-Les candidats doivent transmettre leurs dossiers dans un délai de quinze (15) jours après publication du présent communiqué dans la presse nationale à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur général
Agence thématique de recherche en sciences et technologie
Avenue Pasteur, Hacène Badi ENSA (ex INA) BP 62-16200
El-Harrach - Alger

Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscription ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 3793 - Lundi 16 septembre 2019 - Anep - 191 6019 818

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la santé, de la population
et de la réforme hospitalière

Wilaya de B B Arréridj
Etablissement public de santé
de proximité de Mansoura

Avis de recrutement

L'établissement public de santé de proximité de Mansoura lance un concours de recrutement sur titres dans les grades suivants :

N° D'ordre	Grades	Nombre de postes	Conditions
01	Médecin généraliste de santé publique	03	Titulaire d'un doctorat en medicine ou d'un diplôme équivalent.
02	Chirurgien dentiste généraliste de santé publique	01	Titulaire d'un diplôme en chirurgie dentaire ou d'un diplôme équivalent.
03	Psychologue ortophoniste de sante publique	01	Titulaire d'une license en psychologie ortophoniste ou un diplôme équivalent.

* Constitution des dossiers:
1) Demande manuscrite de participation.
2) Copie de la carte d'identité nationale
3) Copie de l'attestation ou diplôme demandé accompagnée d'un relevé de note du cycle de formation.
4) Fiche de renseignements à remplir au niveau de l'établissement par le candidat avec (01) photo d'identité de l'intéressé (e).
5) Deux (02) enveloppes timbrées (01 grand format et 01 petit format).

*Les dossiers doivent être adressés dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la parution du présent avis sur les journaux à Monsieur le Directeur de l'établissement public de santé de proximité de Mansoura Cité Bouamrane Houcine Mansoura Bordj Bouarréridj.

NB : Les dossiers incomplets ne sont pas pris en considération.

Midi Libre n° 3793 - Lundi 16 septembre 2019 - Anep - 191 6019 852

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA
COMMUNE DE BAB EZZOUAR
N° 5690/SP/2019

AVIS DE CORRECTION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 07/2019

La présidente de l'assemblée populaire communale de Bab Ezzouar informe l'ensemble des soumissionnaires participant à l'avis d'appel d'offre **n°07/2019** paru sur les quotidiens **El Chourouk** et **Midi Libre** en date du **08/09/2019** que le lot n° 07 : **Acquisition (02) camions ampli rôle** a été atribué.
Et cela suite à l'avis d'attribution provisoire du **14/08/2019** paru sur les quotidiens **Supporters** en date du **14/08/2019** et **Esalem** en date du **15/08/2019**.
A cet effet le **Lot n°0**7 a été retiré de l'avis d'appel d'offres **n° 07/2019.**

Midi Libre n° 3793 - Lundi 16 septembre 2019 - Anep - 191 6019 810

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET INFORMATIQUE DE GESTION DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

26.000 nouveaux postes à Alger pour la session de septembre

La formation de haut niveau, l'assimilation des techniques modernes de gestion économique et managériale, ainsi que l'acquisition du savoir-faire dans le domaine de l'économie numérique et l'informatique de gestion sont indispensables pour les gestionnaires et les managers des entreprises et des institutions administratives.

PAR RIAD EL HADI

Plus de "*26.000 nouveaux postes de formation ont été ouverts par la direction de la formation professionnelle de la wilaya d'Alger, en prévision de la rentrée professionnelle (session septembre 2019), dans les établissements et instituts de formation professionnelle d'Alger*", a indiqué le chef de service de suivi des établissements de formation professionnelle à la direction de wilaya (DFP Alger), Mezzaour Mohamed Reda.

Pour ceux qui désirent rejoindre la formation professionnelle session septembre 2019, "*plus de 26.000 postes de formation ont été donc ouverts à Alger dans plus d'une centaine de spécialités, à l'instar de l'informatique, la comptabilité, la gestion, les systèmes numériques, le tourisme, le marketing et autres*", selon Mezzaour.

Les bureaux d'orientation à travers les établissements du secteur accueillent les jeunes désirant rejoindre les différentes spécialités que proposent les instituts de formation et d'enseignement professionnels dans la wilaya.

Le "*mode de formation par apprentissage vient en tête des offres proposées aux nouveaux stagiaires*", a rappelé le responsable, indiquant que plus de "*11.700 postes ont été ouverts, soit plus de 65 % des offres, vu les opportunités qu'il présente en matière d'acquisition de savoir-faire et d'obtention de postes d'emploi, outre 845 postes ouverts en mode passerelle, 540 pour les cours du soir (diplôme d'État), 7.034 en mode présence ainsi que 1.980 au profit de la femme au foyer*".

La direction veille à attirer "*les jeunes aux besoins spécifiques pour leur insertion dans le monde du travail*", a-t-il indiqué, précisant que "*125 nouveaux postes de formation, dans diverses spécialités, ont été ouverts ainsi que 1.165 en formation qualifiante initiale et 435 en cours du soir pour les jeunes ayant un niveau d'enseignement moyen, en sus de plus de 1.600 places disponibles au niveau des écoles privées pour l'obtention d'un diplôme*".

Concernant les offres de formation pour le cycle primaire, 5.500 nouveaux postes de formation ont été accordés, dont 3.850 postes en matière d'apprentissage contre 1.645 en mode présence.

Les "*actions de sensibilisation se poursuivent à travers les espaces publics à Alger, en vue d'attirer les jeunes pour leur permettre de bénéficier du programme de qualification professionnelle, dans le cadre de la diversification des offres liées à la formation et assurer leur intégration dans le monde du travail et une main d'œuvre qualifiée*", a-t-il soutenu, affirmant que "*80 % des diplômés des instituts de formation professionnelle d'Alger trouvent directement un poste d'emploi à la fin de leur cursus*". Par ailleurs, M. Mezzaour a fait état de la consécration de "*près de 500 postes de formation aux pensionnaires des établissements de rééducation et de réhabilitation d'El-Harrach, en application de la convention signée entre les secteurs de la formation et de l'apprentissage professionnels et de la justice.*

Ces détenus bénéficieront d'une formation qualifiante en milieu fermé, qui leur offre l'opportunité d'obtenir un diplôme puis de bénéficier des différents mécanismes d'emploi et de credit, en vue de leur réinsertion dans la societe et le monde du travail". A cette occasion, il a rappelé l'introduction, lors de la session actuelle, de plus de 20 nouvelles spécialités au sein de la nomenclature nationale de formation professionnelle, pour répondre aux exigences du marché du travail, notamment en cartographes, fleuristes, agent d'hygiène, tri et séchage des plantes aromatiques et des herbes, transformation du plastique, transformation des types de caoutchouc industriel, soudure, traitement et transformation des viandes, traitement et tri des déchets, conducteur d'engins de travaux publics, et montage et maintenance des systèmes d'alertes et de surveillance à distance.

Ces spécialités techniques et artisanales nouvellement créées aideront les jeunes à créer leurs PME, dans le cadre de programme d'appui au projets de jeunes et d'adaptation de la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché du travail et aux spécificités locales, notamment avec l'augmentation du nombre de projets et d'investissements inscrits notamment dans les secteurs des travaux publics, de l'hôtellerie et du tourisme, du bâtiment et de l'hydraulique.

Dans ce cadre, M. Mezzaour a annoncé "*la signature de conventions avec des entreprises industrielles et de services, pour permettre aux étudiants de bénéficier de stages pratiques et faciliter leur accès à des postes d'emploi permanents, une fois le diplôme en main, sachant que l'État offre des avantages à ces entreprises activant dans tous les secteurs économiques, industriels et autres concernés par l'emploi des jeunes*".

Concernant le dispositif de validation des compétences acquises à travers l'expérience (FEBISP), mis en place par la tutelle, qui constitue la nouveauté de cette rentrée de la formation professionnelle (session septembre 2019), les services du secteur ont lancé une campagne de sensibilisation au niveau des centres au profit des jeunes et des demandeurs d'emploi, pour faire connaitre les avantages de ce dispositif,notamment en matière de réadaptation.

Ce "*dispositif constitue une opportunité en or pour les jeunes afin de transformer leur savoir-faire acquis lors de la pratique de certains métiers et professions, en un diplôme agréé leur permettant d'accéder au monde du travail et de bénéficier ainsi de crédits pour réaliser leurs projets*", a indiqué le même responsable.

Les inscriptions pour la session de septembre 2019 ont commencé le 15 juillet et s'étaleront jusqu'au 21 septembre, tandis que la période des choix et d'orientations est prévue du 22 au 24 septembre alors que les résultats seront annoncés le 26 septembre, la rentrée officielle est prévue le 29 septembre.

La wilaya d'Alger compte 47 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 11 instituts de l'enseignement professionnel (IEP), 10 annexes et plus de 230 établissements de formation agréés, qui prendront en charge la formation de 50.000 apprentis dans différentes spécialités et niveaux.

R. E.

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET EFFICACITÉ MANAGÉRIALE

Facteurs indéniables du développement durable

Encourager l'intelligence économique et l'efficacité managériale des entreprises, fruit d'un système éducatif performant, "*constituent des facteurs essentiels du développement économique du pays*", a estimé l'économiste et l'expert financier Dr Abdelhak Lamiri.

Animant une conférence intitulée "Perspectives d'évolution de l'économie algérienne" au niveau de l'école de formation professionnelle "Insim" à Alger, le professeur Lamiri a fait savoir qu'un "*pays puissant économiquement s'appuie sur la qualité de son système éducatif, (université, recherche et développement, formation des cadres)*", jugeant cet aspect comme "*principal facteur de réussite*".

L'économiste cite comme autre facteur, l'aspect de "*l'efficacité managériale de l'ensemble des institutions et entreprises. Sans un bon management, les richesses d'un pays sont détruites*", note-t-il.

De plus, Lamiri a relevé la nécessité de la mise en place d'une "*institution-cerveau*" permettant de coordonner l'ensemble des politiques sectorielles du pays.

Pour l'économiste, trois scénarios sont à envisager pour l'économie algérienne, "*le premier étant la stagnation dans le cas où les décisions prises viennent dans la continuité de celles élaborées précédemment.*

Le deuxième scénario moyen consiste au financement des infrastructures mais aussi celui du management des institutions du pays. Enfin, si on vise une politique d'émergence, nous devons nous focaliser sur l'investissement dans l'industrie du savoir, la modernisation de l'éducation, la R&D et une meilleure gestion économique et institutionnelle mais également opter pour plus de décentralisation", a-t-il estimé. Pour cet expert, s'appuyer sur une institution regroupant "*les meilleurs cerveaux du pays*" pour mettre en place une stratégie économique sur le long terme, demeure une nécessité, estimant que l'accumulation de plans sectoriels n'est pas efficace contrairement à un plan multisectoriel établi par des experts au profit d'une institution nationale planificatrice unifiée.

Durant le début de la décennie 2000, l'Algérie s'est attelée à "*financer le développement de différentes infrastructures, logements et réseaux routiers notamment à travers des plans de relance*", a rappelé l'orateur. "*Sauf que les pays qui ont émergé économiquement, comme l'Inde, ont investi 80 à 90 % de leurs ressources financières disponibles au profit de l'aspect micro-économique avant de songer à financer les entreprises et institutions du pays*", a fait savoir le conférencier, précisant que cela a coûté plus de 900 milliards de dollars à ce pays. Par ailleurs, Lamiri a souligné l'intérêt pour que soient cédées certaines prérogatives politiques aux experts techniques au profit des choix stratégiques du pays. Le conférencier a également énuméré les problématiques à gérer pour le futur gouvernement tels que "*l'excès de centralisation, l'organisation économique peu efficace, la faiblesse managériale et la dépendance économique aux hydrocarbures. Cependant, il y a eu des décisions positives au cours des dernières années, quoique insuffisantes, comme le paiement de la dette, le financement d'infrastructures stratégiques et la création d'un fonds de régulation*", a-t-il expliqué.

R. E.

TIZI-OUZOU, FÉDÉRATION DE CHASSE DE LA WILAYA

Lâcher expérimental de 300 perdrix gambra

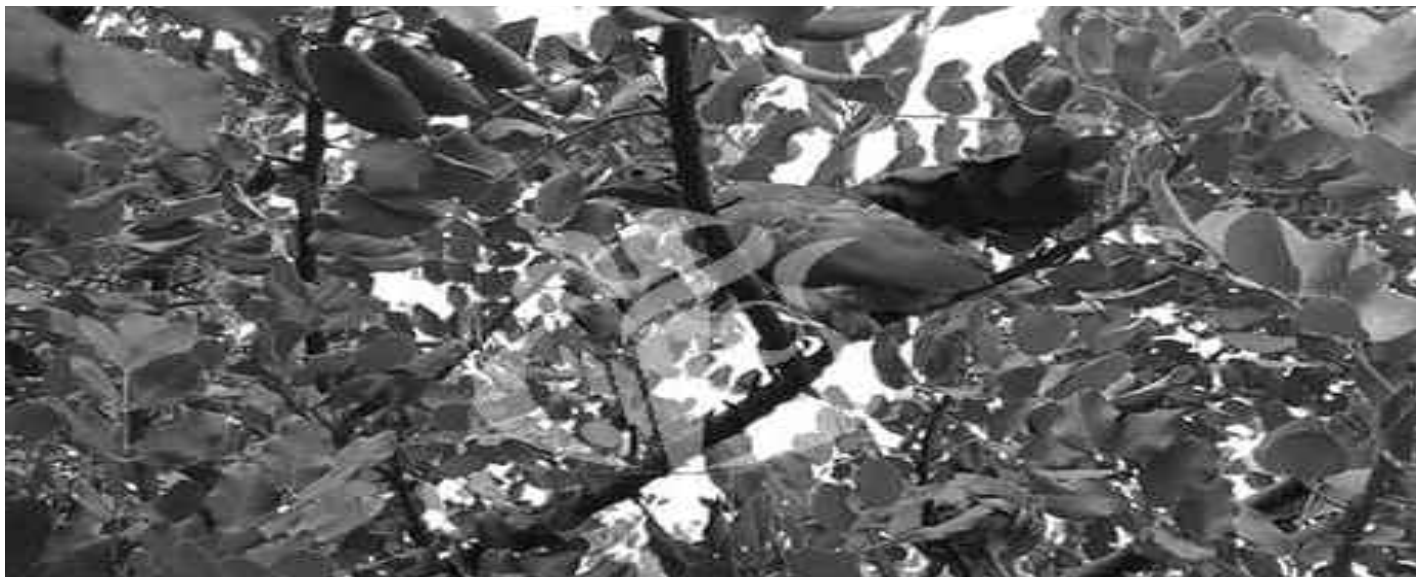

L'opération d'un lâcher expérimental de 300 perdrix gambra a été effectuée, mercredi 11 septembre à Boubhir, dans la commune d'Ifigha.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé, jeudi 12 septembre, le président de la Fédération de chasse de la wilaya de Tizi-Ouzou, Arezki Aider. Ce dernier précisera que cette "*opération, réalisée dans le cadre d'un programme de trois années entamé en 2018, s'est déroulée en présence du directeur du Centre cynégétique de Zeralda (CCZ), du président de l'assemblée populaire d'Ifigha, du responsable de la circonscription des forêts d'Azazga et de nombreux chasseurs*". Réalisés dans le cadre d'une convention signée entre la fédération, la conservation des forêts et le CCZ, ces lâchers "*visent à réhabiliter la faune cynégétique par la reconstitution des populations de perdrix*", a souligné M. Aider, rappelant à l'*APS* qu'il "*y a eu un lâcher de 500 sujets de la même espèce l'année dernière*".

Saïd Khetaoui, directeur du Centre cynégétique de Zéralda, qui a assisté à ce deuxième lâcher expérimental, a rappelé pour sa part que l'une des missions du centre qu'il dirige est "*l'accompagnement des chasseurs pour le développement de l'activité cynégétique*", et faisant le bilan du premier lâcher effectué en 2018, M. Khetaoui l'a qualifié de "*réussi*" au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou où il a été observé 10 couples de perdrix sur 37 hectares soit entre 30 et 32 couples sur 100 hectares, et il a relevé que dans les autres wilayas ou des lâchers similaires ont été effectués, la moyenne a été de 10 couples sur 100 ha.

Selon M. Aider, ces résultats "*encourageants*" placent la wilaya de Tizi-Ouzou première à l'échelle nationale en termes de taux de réussite des lâchers de perdrix, et cette réussite est le fruit de la protection du site du lâcher par la Fédération.

M. Khetaoui a, suite à cette réussite, évoqué la "*possibilité de réaliser des lâchers sur un autre site et aussi d'opter pour une autre espèce notamment le faisan, comme gibier de substitution, afin de diminuer la pression sur la perdrix, d'autant plus que le faisan est cédé au prix symbolique de 400 DA par le Centre cynégétique de Zéralda*".

B. M.

GHARDAIA, STRUCTURES DE SANTÉ

Prise en charge de 209 cas de brucellose humaine

209 cas de pathologie de brucellose humaine ont été diagnostiqués et pris en charge par les structures de santé depuis le début de l'année 2019 à travers les différentes localités de wilaya de Ghardaïa, indique un bilan de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Une recrudescence de cas de brucellose (zoonose contracté au contact d'animaux d'élevage et à la consommation de lait cru ou de produits dérivés du lait cru), a été observée par rapport à la même période de l'année précédente passant de 145 cas en 2018 à 209 en 2019.

104 cas soit près de 50 % ont été recensés dans la région de Guerrara, Berriane (32), Metlili (23), El Menea (21) et 23 cas dans la vallée du M'Zab qui compte 4 communes.

Cette hausse de cas de brucellose, anthropozoonose, dénommée également fièvre de Malte, enregistrée dans la wilaya de Ghardaïa reste "*inquiétante*" poussant les autorités sanitaires locales à un renforcement conséquent des opérations de contrôle du cheptel bovin et caprin ainsi que les produits laitiers et dérivés pour éviter la propagation de cette pathologie.

S'agissant la brucellose animale, les services vétérinaires ont dépisté 65 cas de brucellose dans plus d'une dizaine de foyers circonscrits à Berriane, Guerrara, El-Menea, Zelfana, Ghardaïa et Metlili depuis le début de l'année.

Une opération de dépistage effectuée par les services vétérinaires a été suivie d'un abattage systématique des animaux infestés porteurs de brucellose, signale-t-on.

"*La couverture vaccinale du cheptel toujours insuffisante et la transhumance des animaux par des éleveurs nomades sont à l'origine de cette recrudescence de la brucellose dans la wilaya*", a expliqué un vétérinaire.

De nombreux praticiens estiment qui il faut d'abord s'attaquer en priorité au réservoir animal et à l'éventuel vecteur et renforcer la coopération entre médecins et vétérinaires d'une part, et le contrôle permanent du cheptel, du lait, des laiteries et les crémeries et autres commerçants du lait et ses dérivés ainsi que l'abattage des animaux malades, d'autre part.

L'abattage de l'animal infesté par la brucellose doit se faire au diagnostic du vétérinaire, a indiqué un médecin qui soupçonne la délocalisation du cheptel malade et sa revente pour échapper à l'abattage.

La brucellose est une zoonose due à des bactéries du genre Brucella.

Chez l'animal, elle se concentre dans les organes génitaux et se manifeste par des avortements spontanés ou par des échecs en matière de reproduction. Elle se transmet à l'homme, principalement par la consommation de lait cru et de produits dérivés issus d'animaux contaminés.

Cette pathologie constitue un lourd farde financier pour le Trésor public, dont le coût de prise en charge d'une personne malade est estimé à 200.000 DA /jour.

APS

MEDEA

Réalisation du pont métallique d'Oued-Atteli

La construction du pont métallique, réalisé dans le cadre du projet de modernisation de l'axe Chiffa-Médéa a atteint sa phase finale avec la pose de la dernière partie de cet ouvrage d'art long de plus de 530 mètres, a indiqué, un responsable de l'entreprise de réalisation d'ouvrage d'art, Sapta."*Cette opération délicate, effectuée à l'aide d'un système de poussée hydraulique, concerne un linéaire de 40 mètres et devrait durer entre deux et trois jours pour faire la jonction avec un tronçon de cet axe routier déjà parachevé, situé au lieu-dit Oued-Atteli, à la sortie sud de la commune d'El-Hamdania*", selon les explications fournies par le même responsable.

Les travaux de finition et de pose du tablier de cet imposant ouvrage d'art métallique, qui surplombe l'ancien tracé de la route nationale 1, devraient être entamés courant septembre. La jonction avec le second et dernier ouvrage d'art, encore en construction sur cet axe, interviendront, au plus tard au mois d'octobre. Des dispositions ont été prises afin d'accélérer les travaux de construction au niveau de cet ouvrage pour permettre son exploitation dans les meilleurs délais possibles. Des instructions fermes ont été données par le chef de l'exécutif lors de son déplacement, lundi 2 septembre, sur site pour livrer ces deux ouvrages, avant la fin de l'année.

JIJEL

Les Grottes merveilleuses visitées par plus de 135.000 touristes en 2019

Plus de 135.000 personnes dont 405 étrangers ont visité, entre le 1er juin et le 29 août derniers, les grottes merveilleuses de Jijel. Outre les Algériens, ces grottes merveilleuses ont accueilli des Tunisiens, des Libyens, des Italiens, des Espagnols et des Français durant cette même période avec une moyenne journalière de 2.300 visiteurs. Situées dans la commune de Ziama Mansouriah, les Grottes merveilleuses de Jijel, creusées par Dame Nature dans une zone stratégique surplombant la Méditerranée et offrant au regard la beauté saisissante des formes de leurs stalagmites et stalactites, affichent une température fixe tout au long de l'année avec 18 degrés Celsius et un taux d'humidité allant de 60 à 80 %. Les concrétions calcaires des grottes renvoient des formes dans lesquelles certains visiteurs voient la statue de la Liberté de New-York, la Coupe du monde, pour d'autres, ou encore les monts majestueux du Hoggar et la tour de Pise. Découvertes lors de la construction de la route entre Jijel et Béjaïa, les Grottes merveilleuses de Jijel sont classées site naturel protégé depuis 1948.

La protection et la préservation du site est assuré par le parc national de Taza depuis 1992.

APS

ORAN, JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Fête du couscous oranais le 26 septembre

Les Oranais seront au rendez-vous de la fête du couscous oranais le 26 septembre à la maison de l'artisanat à hai Es-Sabah dans la wilaya d'Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'ont annoncé, mardi 10 septembre, les organisateurs de cet évènement. A l'occasion de la Journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre, cette manifestation sera organisée pour la première fois dans la capitale de l'Ouest algérien par une entreprise artisanale des produits diététiques (Santé-Bien-Être) en "*collaboration avec la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran*", a indiqué l'initiatrice, Sakina Zeddour, précisant que l'"*événement enregistrera la participation de l'association de promotion de la femme rurale - Main dans la main - d'Oran pour exposer ses produits dont le safran, l'Association de fabrication des produits à base de pâtes alimentaires, dont le couscous de Tafraoui et des spécialistes en artisanat, notamment les ustensiles utilisés dans la préparation du couscous et autres entreprises artisanales d'huile d'olive, de miel et des produits du terroir*". La manifestation vise à valoriser le couscous oranais et devra mettre en exergue la spécificité de ce plat connu dans la cuisine oranaise qui diffère des autres régions du pays et des pays du Grand Maghreb et qui a une renommée universelle avec des ingrédients et une saveur particulière, a souligné l'*APS*, ajoutant que Mme Zeddour, gérante de l'entreprise organisatrice, a fait savoir que "*des gammes de couscous fait maison à base de céréales seront exposées durant cette manifestation, notant que son entreprise s'est lancée, depuis dix ans à Oran, dans la production du couscous au blé complet distingué par ses vertus thérapeutiques*".

Dans la perspective d'en faire une destination pour les touristes et les visiteurs d'Oran, la Fête du couscous oranais constitue une occasion pour labelliser ce plat et créer la maison du couscous oranais, a affirmé l'*APS*, rappelant que comme dans le reste du pays, le couscous est un plat très populaire, toutefois il est remarqué l'absence de restaurants spécialisés dans des plats traditionnels à Oran.

B. M.

BATNA, PROJET D'EXTENSION DU PARC NATIONAL DE BELEZMA

Vers une meilleure protection d'un trésor naturel

Espérant voir par cette action l'affermissement d'une meilleure protection d'un site naturel à la beauté époustouflante, intégré en 2015 par l'Unesco au réseau mondial des réserves de biosphère, le projet d'extension du parc national de Belezma est attendu avec impatience par les spécialistes du secteur des forêts et autres scientifiques.

Les responsables de ce site comptent, avec l'extension des limites du parc national de Belezma, améliorer la protection des richesses naturelles qui le caractérisent, mais surtout promouvoir le tourisme culturel dans une région qui abrite un patrimoine archéologique impressionnant, à l'exemple des ruines de Zana, les peintures rupestres d'Oued-Tirchiouine ou encore le célèbre mausolée numide de Imedracen qui date du III^{e} siècle avant J.-C.

Le dossier relatif à l'extension des limites de ce parc dans toutes les caractéristiques géologiques, fauniques et floristiques, est en cours d'élaboration pour être soumis "*avant la fin de l'année*" à l'approbation de la commission nationale de la direction générale des forêts, a indiqué le directeur du parc national de Belezma, Saïd Abderahmani, ajoutant à l'*APS* que "*ce projet figurz parmi les recommandations émises par le conseil d'orientation du parc de l'année dernière avant d'être relancé en 2019 dans le but de renforcer la protection de sites naturels d'une importance avérée, en faisant en sorte que la superficie totale du parc Belezma passe de 26.250 à 71.000 hectares*".

Cette action va permettre d'adjoindre à ce parc le Djebel Refaâ, qui est le deuxième plus haut sommet de l'Atlas saharien, et qui reste notamment connu pour ses majestueux cèdres de l'Atlas et la grotte El Kheloua de plusieurs kilomètres de profondeur en plus du Djebel Mestaoua et ses grottes datant du paléolithique. L'extension des limites du parc national de Belezma doit absolument aller de paire avec l'élargissement des effectifs et des moyens matériels dévolus à l'entretien et à la gestion de ce parc créé par décret présidentiel en novembre 1984.

La concrétisation du projet d'extension du parc national de Belezma devrait permettre de renforcer considérablement la biodiversité de la réserve qui recense à ce jour 650 espèces végétales dont 12 espèces protégées, 22 espèces rares, 140 espèces médicinales mais aussi 655 espèces animales dont certaines sont menacées de disparition. S'étalant sur les communes de Batna, Fesdis, Djerma, Seriana, Oued el-Ma, Merouana, Hidoussa et Oued-Chaâba, ce parc compte également plus de 14.000 hectares de chêne, 1.200 ha de pin d'Alep et 1.900 ha de genévrier thurifère, en plus de l'une des plus importantes cédraie d'Algérie qui, après avoir subi un dépérissement d'une centaine d'individus, assiste aujourd'hui à le régénération miraculeuse de cette espèce emblématique dans plusieurs régions et à Djebel Tougourt et Boumerzoug.

Le parc national de Belezma, idéalement situé au confluent des quatre points cardinaux, et puisant toute sa beauté des grandes influences méditerranéennes et saharienne, peut légitimement nourrir l'ambition de devenir un exemple en matière d'écotourisme. Un musée de sciences naturelles, un observatoire et un réseau de surveillance de la biodiversité ont été réalisés au parc national de Belezma durant le deuxième trimestre de l'année en cours, et ces réalisations, financées à hauteur de 70 % par l'Union européenne, s'inscrivent dans le cadre du projet de l'association pour la promotion des sciences biologiques et la pérennisation de la biodiversité de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université Chahid Benboulaïd-Batna2.

APS

OUM EL-BOUAGHI

170 interventions suite à des pluies torrentielles

Les services de la Protection civile d'Oum El-Bouaghi ont effectué, dans la nuit de mercredi 11 à jeudi 12 septembre, 170 interventions à la suite des fortes pluies estimées à 50 mm qui se sont abattues sur la wilaya. Ces pluies estimées à 50 mm par la station météorologique locale ont causé des écoulements torrentiels des eaux qui se sont infiltrées dans les maisons des cités 250 logements, 750 logements, 20 août, Essaada, Lekmine et 100 logements ainsi que dans des établissements publics dont le foyer des personnes âgées, l'hôpital Mohamed-Boudiaf, le CEM Bentabil, la BADR et les mosquées Abidher el-Ghifari et El-Atik. A la cité Bir-Etterch, les eaux torrentielles ont traîné une voiture sur 500 mètres jusqu'au rond-point de l'entrée ouest de chef-lieu de wilaya. Selon Abdeloued Bouzid qui habite l'avenue Mohamed-Bouzaher, le débordement de oued Sidi-R'ghiss a fait monter à 1 mètre le niveau des eaux.

Selon la Protection civile, les eaux torrentielles se sont également infiltrées dans plusieurs maisons des villages Ferhati, El-Maleh et Hay-Djedid de la commune d'Aïn-Babouch et des cités El-Malha, Koudama El-Moudjahidine et Chouabnia de la commune de Ksar S'bihi.

Le trafic a été en outre paralysé par les eaux en furie sur le tronçon de la RN 10 reliant les wilayas d'Oum El-Bouaghi et de Guelma et ont submergé la RN 32 entre Ksar S'bihi et Aïn-Babouch ainsi que plusieurs axes du chef-lieu de wilaya.

ANNABA

La station de traitement des lixiviats opérationnelle en 2020

Une station de traitement des lixiviats sera opérationnelle au cours du 1er trimestre 2020 au niveau du centre d'enfouissement technique de Berka-Zarga d'Annaba.

Cette station qui fait partie d'un programme de réalisation de 32 stations identiques à travers le pays permet d'éviter les effets négatifs sur l'environnement des lixiviats et de les récupérer sous forme d'eau utilisable.

Mise en chantier en mai 2019, cette station dont la réalisation mobilise un investissement public de 2 milliards DA fonctionnera avec des équipements modernes avec une capacité de traitement de 80 m^3 par jour.

La wilaya d'Annaba produit quotidiennement environ 500 tonnes de déchets biologiques et inertes dont 400 tonnes dirigés vers le CET de Berka Zerga et le reste vers les quatre décharges contrôlées des communes d'Aïn-Berda, Berrahal, Chetaïbi et Seraïdi dont les lixiviats seront également traités par la nouvelle station.

APS

HONG KONG

Bagarres entre camps adverses

Plusieurs bagarres ont éclaté samedi à Hong Kong entre militants pro-démocratie et des partisans pro-gouvernementaux, reflet de la tension grandissante entre les deux camps.

Un groupe d'hommes, dont certains agitaient des drapeaux chinois et portaient des t-shirts bleus sur lesquels était écrit "J'aime la police de Hong Kong", ont attaqué des militants qui semblaient appartenir au mouvement pro-démocratie, dans une galerie marchande du quartier de Fortress Hill.

De nombreuses vidéos, postées sur internet, montrent ces hommes en train d'attaquer à coups de poing, de pied et de bâtons surmontés de grands drapeaux, un groupe de jeunes, sous les yeux des passants terrifiés.

La police honkongaise, contactée par l'*AFP*, n'a pas fait de commentaires.

Peu avant cette bagarre, des hommes appartenant au groupe des partisans pro-gouvernementaux ont été filmés en train d'enlever des post-it et des messages hostiles au gouvernement sur les murs dits "*de Lennon*" qui se sont multipliés à travers la ville au grand déplaisir des soutiens de Pékin.

Rapidement, des habitants se sont pressés pour couvrir à nouveau ce mur de papiers multicolores.

"*Cela me met en colère*", a déclaré à l'*AFP* un manifestant prénommé Ed. "*Ces murs sont une forme de soutien émotionnel, ils montrent que le mouvement est toujours vivant. Même s'ils le détruisent, nous le reconstruirons*", assure ce militant pro-démocrate de 37 ans.

Des bagarres entre pro-démocratie et pro-Chinois ont ensuite éclaté dans un autre centre commercial, le Amoy Plaza, situé de l'autre côté de la baie. Selon un photographe de l'AFP, présent sur les lieux, environ 200 personnes s'étaient rassemblées pour agiter des drapeaux chinois et chanter l'hymne national. La bagarre a éclaté quand les militants pro-démocratie sont arrivés sur place. Des personnes étaient en sang et souffraient de contusions. Des policiers, armés de boucliers et de casques, sont intervenus pour mettre fin à cette rixe. Selon le South China Morning Post, des bagarres ont également éclaté entre les deux camps dans une station de métro de Hong Kong.

Hong Kong traverse depuis bientôt 100 jours sa pire crise politique depuis sa rétrocession à la Chine en 1997, avec des manifestations et des actions quasi-quotidiennes, qui ont parfois dégénéré en violents affrontements entre radicaux et force de l'ordre. Le récent retrait définitif du projet de loi sur les extraditions, qui avait mis le feu aux poudres en juin, ne semble pas avoir apaisé la colère des manifestants. Ils ont élargi leurs revendications, toutes liées à la dénonciation du recul des libertés et de l'emprise grandissante de Pékin sur sa région semi-autonome.

Face à ce mouvement de contestation qui s'installe dans la durée, les antagonismes des deux camps semblent s'exacerber au fil des jours. Au cours des derniers jours, des bagarres ont éclaté à plusieurs reprises entre des militants pro-démocratie rassemblés pour entonner "*Gloire à Hong Kong*", un chant qui s'est imposé comme l'hymne de la contestation hongkongaise, et des partisans pro-Pékin qui chantaient l'hymne national chinois.

Les militants pro-démocratie ont appelé à un grand rassemblement dimanche mais il a été interdit par la police. D'autres manifestations sont également prévues pour les deux prochains week-ends et le mouvement appelle à une grève générale à compter du mois d'octobre, au moment où Pékin s'apprête à célébrer le 70e anniversaire de la fondation de la Chine communiste.

TUNISIE

L'ex-Président tunisien Ben Ali autorisé à rentrer en Tunisie

L'avocat de l'ancien Président tunisien a fait savoir que son client avait été hospitalisé en Arabie saoudite, où il vit en exil depuis sa chute en 2011. Réagissant à cette annonce, le Premier ministre a déclaré qu'il donnerait son "*feu vert pour son retour étant donné que c'est un cas humanitaire*".

Zine el-Abidine Ben Ali, l'ex-Président tunisien, a été hospitalisé en Arabie saoudite - où il vit actuellement - pour de graves problèmes de santé, a fait savoir jeudi 12 septembre son avocat, Mounir Ben Salha.

"*Le Président Ben Ali est malade*", a-t-il indiqué sur sa page Facebook.

"*Son état de santé est stable. Je souhaite d'abord démentir deux rumeurs qui ont été publiées par certains médias : la première, c'est que Ben Ali est mort, ce qui est faux. La deuxième, c'est qu'il est mourant, ce qui est également faux*", a-t-il précisé ce 13 septembre, cité par le *HuffPost Tunisie*.

Youssef Chahed, Premier ministre tunisien et candidat à la présidentielle, a déclaré pour sa part dès jeudi soir qu'il autoriserait Ben Ali à rentrer au pays. "*Je donnerais mon feu vert pour son retour. C'est un cas humanitaire. S'il est malade comme le disent les rumeurs, il peut rentrer dans son pays comme tout Tunisien*", a-t-il indiqué, répondant à une question de la chaîne *Hannibal TV.*

En mai dernier, Ben Ali avait adressé depuis l'Arabie saoudite une lettre aux Tunisiens leur promettant de rentrer, alors même qu'il est visé par plusieurs condamnations pénales. Son avocat avait pourtant précisé que ce retour serait fonction de conditions politiques favorables.

Début janvier, Ben Ali était réapparu, à l'occasion du mariage de sa fille, sur une photo largement partagée sur les réseaux sociaux.

L'ancien Président, aujourd'hui âgé de 83 ans, avait pris le pouvoir en 1987 et fui en Arabie saoudite après avoir été chassé en 2011. Il n'a fait depuis que de très rares apparitions publiques ou déclarations.

Agences

GRANDE-BRETAGNE

Le Parlement européen ne veut pas

Le Parlement européen tente de se mettre en travers de la route d'un Brexit au rabais avec un texte en préparation qui veut graver dans le marbre le filet de sécurité pour l'Irlande. Dans le même temps, les Européens font preuve d'un pessimisme à toute épreuve face aux aléas de la politique britannique et aux revers subis par le Premier ministre Boris Johnson. Un Brexit sauvage, un Brexit sans accord du jour au lendemain le 31 octobre, semble de plus en plus plausible.

"*Il n'y aura pas d'accord sans filet de sécurité pour l'Irlande et cette position du Parlement européen aura le mot de la fin*", selon son président David Sassoli.

Les groupes majoritaires dans l'hémicycle ont préparé en commun un texte qu'ils proposeront à tous les députés d'adopter la semaine prochaine lors de la session plénière à Strasbourg.

Les propositions de compromis présentées à Bruxelles par David Frost, le négociateur de Boris Johnson, sont toutes en retrait par rapport aux ambitions de l'accord de sortie négocié avec le gouvernement de Theresa May. Par exemple, réduire le filet de sécurité pour l'Irlande à un accord portant sur des contrôles sanitaires pour les produits agricoles. Un état de fait que le Parlement européen refuse d'accepter.

Le Parlement propose même de revenir à la solution initiale : diviser le Royaume-Uni en deux en coupant l'Irlande du Nord de la Grande-Bretagne.

De crainte de voir les 27 capitales tentées par un accord minimaliste avec Londres, les députés préviennent que c'est tout ou rien et qu'ils ne donneront pas leur indispensable blanc-seing à un Brexit au rabais.

Ceci risque de sonner le glas des ambitions de Boris Johnson de forcer l'Union européenne à faire des concessions. Quant au négociateur européen, Michel Barnier, il assène qu'il n'y a aucune raison d'espérer un accord.

ARABIE SAOUDITE

Les Houthis revendiquent une attaque de drones

Une attaque de drones a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi en Arabie saoudite, visant 2x installations pétrolières du géant Aramco. Une attaque revendiquée par les Houthis. Le gouvernement saoudien affirme que les 2 incendies qui s'en sont suivis ont été maîtrisés. C'est la troisième attaque essuyée en cinq mois par le géant saoudien du pétrole Aramco. La dernière fois c'était le 10 août, sur une installation gazière, "*l'attaque la plus massive jamais lancée en Arabie saoudite*", selon les Houthis qui affirmaient avoir utilisé pas moins de dix drones.

Ce samedi 13 septembre, ce sont les sites d'Abqaïq et Khurais qui étaient visés. Abqaïq abrite la plus grande usine de traitement du pétrole d'Aramco, et Khurais est l'un des principaux champs pétroliers de cette entreprise publique qui prépare son entrée en bourse. Objectif pour le prince héritier Mohammed ben Salmane : diversifier l'économie saoudienne très dépendante du pétrole.

Ce programme, les rebelles yéménites, qui revendiquent régulièrement des tirs de drones ou de missiles contre des cibles saoudiennes, entendent bien le perturber. Cette riposte aux frappes aériennes de la coalition militaire menée par Riyad depuis 2015 au Yémen, où les rebelles houthis tentent de reverser le gouvernement.

Les attaques de ce samedi s'ajoutent aux tensions grandissantes dans la région du Golfe, après des attaques et des actes de sabotages contre des pétroliers en mai et juin derniers.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

DEVANT ETRE IMPOSEE QU'AUX SECTEURS STRATEGIQUES

La règle des 49/51% a pour fondement l'idéologie et non l'efficacité économique

L'avant projet de loi de finances 2020 prévoit éventuellement l'assouplissement de la règle des 49/51% imposée aux investisseurs étrangers.

L'Algérie face à la crise politique, la mauvaise gouvernance et à la corruption

DEVANT ETRE IMPOSEE UNIQUEMENT AUX SECTEURS STRATEGIQUES

La règle des 49/51 % a pour fondement l'idéologie et non l'efficacité économique

L'avant-projet de loi de finances 2020 prévoit éventuellement l'assouplissement de la règle des 49/51 % imposée aux investisseurs étrangers.

PAR *DR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Depuis cette annonce, une série de soi-disant experts organiques aux ordres, qui affirmaient tout le contraire meublent les plateaux de télévision pour soutenir cet avant-projet, certains ayant été les conseillers directs de l'ex-président du FCE et de l'ex-ministre de l'Industrie, qui défendaient bec et ongle, que la conjoncture actuelle a dévoilé pour des raisons d'intérêts personnels, étant responsables intellectuellement, comme ceux qui prédisaient un cours de 100 dollars le baril sur plusieurs années, de la dérive économique actuelle. Ayant été un des rares économistes à m'insurger contre cette règle dès sa parution, ainsi que du modèle économique suivi, certains m'ayant taxé d'anti-nationaliste, en toute modestie, ce recyclage par opportunisme me donne la nausée.

Je livre aux lecteurs sans aucune modification, la contribution à l'hebdomadaire international parisien *Jeune Afrique*, une contribution parue en septembre 2012, sans aucune modification, qui a été reprise dans deux grands quotidiens internationaux *la Tribune.fr* du 13 mai 2013 (France) et *l'American Herald tribune* (USA) du 26 décembre 2016, sans compter mes nombreuses interventions sur ce sujet parues au niveau des médias algériens.

L'Algérie, en transition depuis 1986, n'est ni une économie étatisée, ni une économie de marché concurrentielle, expliquant les difficultés de régulations économique, sociale et politique. Nous sommes dans un monde en perpétuel mouvement où chaque pays veut attirer le maximum d'investisseurs et l'erreur de la mentalité bureaucratique est de croire que l'Algérie vit seule dans un désert. Rappelons que cette règle avait été adoptée au moment de la crise financière mondiale d'octobre 2008. Le maintien de cette règle est un frein aux investisseurs étrangers, même dans les hydrocarbures.

Une économie sous perfusion de la rente

On peut démontrer facilement que le taux de croissance officiel hors hydrocarbures de 5/6 % a été permis pour 80 % par la dépense publique via les hydrocarbures. Après 50 années d'indépendance politique, l'économie algérienne est une économie totalement rentière, tertiaire (83 % du tissu économique consiste en commerce et petits services selon l'ONS). Plus de 90 % du tissu industriel est constitué de PMI/PME organisées sur des structures familiales. On peut démontrer facilement que le taux de croissance officiel hors hydrocarbures de 5/6 % a été permis pour 80 % par la dépense publique via les hydrocarbures. En 2012, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach. La société réalise 98 % d'exportation d'hydrocarbures état brut et semi brut (gaz et pétrole) et importe 70-75 % des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées. Sonatrach a engrangé selon ses bilans financiers de 2000 à juin 2012, 560 milliards de dollars et va vers les 600 milliards de dollars fin 2012. Cela a permis d'augmenter les réserves de change estimées à 56 milliards de dollars en 2005 à 188 milliards de dollars fin 2011, sans doute 200 milliards de dollars fin 2012. Cette richesse virtuelle alimente la dépense publique. Pour la période récente de 2000 à 2014, elle est passée de 55 milliards de dollars en 2004 et a été clôturée entre 2004/2009 à 200 milliards de dollars. Mais faute de bilan on ne sait pas si l'intégralité de ce montant a été dépensée. Quant au programme d'investissements publics 2010/2014, le gouvernement a retenu des engagements financiers de l'ordre de 286 milliards de dollars) et concerne deux volets, à savoir le parachèvement des grands projets déjà entamés entre 2004/2009, l'équivalent de 130 milliards de dollars (46 %) et l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 156 milliards de dollars. Il n'existe pas de proportionnalité entre cette importante dépense publique et les impacts économiques, le taux de croissance 2000/2011 n'ayant pas dépassé en moyenne 3 % alors qu'il aurait dû être de plus de 10 %.

La rente, toujours la rente avec la hantise de l'épuisement. C'est dans ce cadre qu'ont été proposés les amendements de la nouvelle monture. La loi des hydrocarbures attribue à l'entreprise nationale Sonatrach le droit exclusif en matière de transport d'hydrocarbures par canalisations et lui garantit la majorité dans les partenariats, aussi bien dans la production que dans la transformation des hydrocarbures. Seule nouveauté de la loi, la modification de la taxation des superprofits au-delà de 30 dollars dans l'actuelle loi qui ne répondait plus à la situation actuelle du marché où le cours dépasse les 90/100 dollars depuis plus de deux années. L'annonce d'un assouplissement fiscal était nécessaire, l'Algérie n'étant pas seule sur le marché mondial face aux importantes mutations énergétiques qui s'annoncent, mais face à des concurrents qui veulent attirer les compagnies. Ces dégrèvements de taxes ne s'appliquant qu'aux nouveaux gisements et non aux exploitations actuelles, posent d'ailleurs le problème du dualisme fiscal, potentiellement décourageant pour ceux qui opèrent déjà. Qu'en est-il de la règle des 49/51 % ?

La règle des 49/51 % correspond-elle à une logique économique ?

Si pour les grands gisements la règle des 49/51 % peut être applicable, cette règle risque de n'attirer que peu d'investisseurs sérieux pour les gisements marginaux. La non soumission des grandes compagnies, l'expérience du retrait de la Chine au niveau de la raffinerie d'Adrar, Sonatrach supportant toute seule dorénavant les surcoûts, doit être méditée. Egalement, il ne faut pas s'attendre à un flux d'investissement étranger avec la règle des 49/51 % pour la prospection dans l'offshore et surtout le gaz non conventionnel. La règle des 49/51 % pose problème pour l'investissement dans la pétrochimie dont la commercialisation est contrôlée par quelques firmes au niveau mondial.

Sans risque de me tromper, l'investissement sera limité pour ne pas dire nul avec cette règle. Cette filière nécessite pour sa rentabilité de grandes capacités, sans compter que les pays du Golfe ont déjà amorti les installations, l'Algérie partant avec un handicap de coûts d'amortissement élevés et d'un marché forcément limité. Elle concerne également les énergies renouvelables dont un Conseil des ministres en 2011 a prévu un programme qui vise à produire, à l'horizon 2030, 40 % de l'électricité à partir des énergies renouvelables devant se traduire par l'installation d'une puissance de 12.000 mégawatts en solaire et en éolien. Ajouté au prix de cession du kWh qui couvre à peine les frais de production, expliquant en partie le déficit de Sonelgaz, aucun investisseur étranger ne viendra, rendant caduque la loi sur le gaz et les canalisations.

Une idéologie nuisible à l'économie

La règle des 49/51 % ne concerne pas seulement Sonatrach mais aussi l'ensemble des autres secteurs. Les lois de finance complémentaires 2009/2010 ont profondément modifié le cadre juridique régissant l'investissement, surtout étranger. Concernant l'encadrement de l'investissement étranger dans les services, BTP et industries, y compris les hydrocarbures, le privé étranger doit avoir au maximum 49 % et le local 51 %. Lors du Conseil des ministres du 25 août 2010, ces mesures ont été étendues aux banques étrangères complétant l'ordonnance numéro 03-11 du 26 août 2003, relative à la monnaie et au crédit. Si ces mesures permettaient de relancer l'outil de production, cela serait une bonne chose mais dans un environnement concurrentiel, se renforcer par soi-même est une utopie néfaste. Au cours de conférences internationales, mes contacts avec bon nombre d'opérateurs étrangers (USA-Europe, Asie, monde arabe notamment) montrent que dans la majorité des cas les investisseurs sérieux sont réticents à venir en Algérie avec cette règle restrictive qui répond plus à de l'idéologie qu'à de la logique économique.

Les investisseurs sérieux sont réticents à venir en Algérie à cause de cette règle restrictive qui répond plus à de l'idéologie qu'à de la logique économique. À moins que l'Algérie ne supporte les surcoûts pour des investissements de prestige non rentables économiquement, comme elle a supporté plus de 50 milliards de dollars d'assainissement des entreprises publiques entre 1971 et 2011 dont 70 % sont revenues à la case départ. La règle du gouvernement algérien des 49/51 % a pour fondement l'idéologie et non l'efficacité économique. Et l'erreur est d'avoir codifié cette règle dans une loi ne laissant plus de marges de manœuvre et créant des polémiques inutiles au niveau international, nuisibles à l'image de l'Algérie. L'État algérien étant souverain, une décision au Conseil des ministres aurait suffi pour distinguer les projets où l'on pourrait appliquer la règle des 49/51 % des autres projets non stratégiques. Ne serait-il pas souhaitable d'avoir d'autres critères : balance devises excédentaire au profit de l'Algérie, l'apport technologique et managérial et un partage des risques ? L'objectif stratégique pour l'Algérie, au moment où, dans moins de 15 ans, l'Algérie sera sans pétrole et 25 ans sans gaz conventionnel, la population algérienne sera de 50 millions, et comment réaliser la transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures au sein de la mondialisation ? Or, cette règle selon mon point de vue, généralisée à tous les secteurs, est un obstacle majeur aux investisseurs soucieux de s'implanter à moyen terme et de contribuer à la croissance réelle.

A. M., professeur des universités, ancien haut magistrat et expert international

MIDI LIBRE
N° 3793 | Lundi 16 septembre 2019

L'Algérie face à la crise politique, la mauvaise gouvernance et à la corruption :

L'Algérie traverse une phase cruciale de son histoire étant confrontée tant à une crise politique majeure qu'il faut résoudre impérativement dans les meilleurs délais pour éviter sa déstabilisation qu'à la corruption, ce cancer social qui menace la sécurité nationale et par là contribue, en dehors du préjudicie moral, au blocage de l'économie nationale.

Le défi de l'Algérie 2019/2025/2030 est de soit réussir les réformes qui seront douloureuses à court terme mais porteuses d'espoir à moyen et long termes ou rester en statu quo en retardant les réformes structurelles, ce qui conduira inéluctablement à la régression et la marginalisation du pays. Sans la résolution de la crise politique, il ne faut pas être utopique, pas de développement pour l'Algérie du fait de la faiblesse tant de l'investissement national qu'international créateur de valeur ajoutée, la dépense publique avec la chute des recettes de Sonatrach ayant montré ses limites. L'élection présidentielle devra être transparente, devra reposant sur trois axes : une commission de surveillance des élections totalement transparente indépendante de l'exécutif et des actuels élus centraux et locaux, la révision du fichier et du code électoral afin que les pratiques du passé (fraude massive) ne se renouvelle pas.

-Le Président par intérim pouvant continuer à assurer les charges sans s'immiscer dans les élections, Etant un acte politique, sans le changement de gouvernement, une démission prévue par la loi l'actuel Président par intérim ne pouvant mettre fin aux fonctions du gouvernement, étant accusé à tort ou à raison d'obstacles, tant au dialogue que la réussite d'une participation honorable, selon la majorité des acteurs politiques et du peuple, il y a risque de reconduire l'échec du 4 juillet 2019 ce qui porterai un coup fatal au crédit tant national qu'international de l'Algérie que nul ne souhaite.

Ceux qui s'accrochent à ce gouvernement en s'appuyant sur les anciens réseaux non crédibles, font perdre un temps précieux à l'Algérie au risque d'accentuer la crise. Il est souhaitable de mettre en place un gouvernement de techniciens neutre transitoire en attendant que le futur Président mette en place son équipe, qui aura toute la légitimité pour mener à bien les réformes économiques et politiques mais devant être réaliste, devant s'appuyer sur de nouvelles institutions et nouveaux réseaux crédibles.

En résumé, l'Algérie sera ce que les Algériennes et les Algériens voudront qu'elle soit, loin de toute ingérence étrangère. Car avec la corruption combinée à la détérioration du climat des affaires, selon la majorité des rapports internationaux, il est utopique de parler d'une véritable relance économique. Sans l'amélioration de la gouvernance locale et centrale comme j'ai eu à le démontrer dans une interview à l'*American Herald Tribune,* (août 2018) il ne faut pas s'attendre à une lutte durable contre la corruption.

Cela suppose une nouvelle régulation, de nouvelles institutions et une grande moralité de ceux qui dirigent la Cité. Sinon les discours équivalent à des slogans creux et il ne faut pas s'attendre à une dynamisation de la production et des exportations hors hydrocarbures. **Ces pratiques condamnables** qui portent atteinte à la sécurité nationale et au développement futur du pays, existant des liens entre trafic de devises, de drogue et terrorisme (voir intervention du Pr Abderrahmane Mebtoul - *l'Algérie face aux trafics et au terrorisme au niveau de la région sahélienne* - au ministère de la Défense nationale - Institut de documentation, d'évaluation et de prospective trafic des frontières et la sécurité au Sahel 27 mars 2018).

Si l'Algérie veut dépasser la crise multidimensionnelle à laquelle elle est confrontée au sein d'un monde turbulent et instable préfigurant d'importants bouleversements géostratégique, le futur défi de l'Algérie, elle a les potentialités de sortie de crise, et elles sont énormes, sera d'avoir une visibilité dans la démarche des réformes structurelles indispensables conciliant efficacité économique et une très profonde justice sociale, avec une nouvelle architecture institutionnelle reposant sur de véritables contre-pouvoirs démocratiques.

L'Algérie a besoin d'une nouvelle stratégie, loin des slogans creux populistes et de surcroît démagogiques et démobilisateurs, oubliant que le monde avec la révolution des télécommunications est devenu une maison en verre.

Le ciment de la cohésion politique et sociale passe par la CONFIANCE pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, évitant la division sur des sujets secondaires.

Cela implique la refondation de l'état et la moralisation de la société algérienne et ce afin d'éviter la cessation de paiement fin 2021 au plus tard le premier trimestre 2022, conduisant le pays vers une dépendance politique et économique avec le retour au FMI.

Dr Abderrahmane Mebtoul

"My english cousin" réalisé par Karim Sayad

Talent de documentariste dans le très émouvant "Babor Casanova" (2015) qui suivait de fervents supporters du Mouloudia d'Alger et le Festival International du film de Toronto ne s'y est pas trompé, en sélectionnant pour la deuxième fois consécutive un long métrage du réalisateur algéro-suisse Karim Sayad, dans la catégorie documentaires.

CONTRIBUTION
DE MERYEM BELKAÏD
POUR LE HUFFPOST MAGHREB

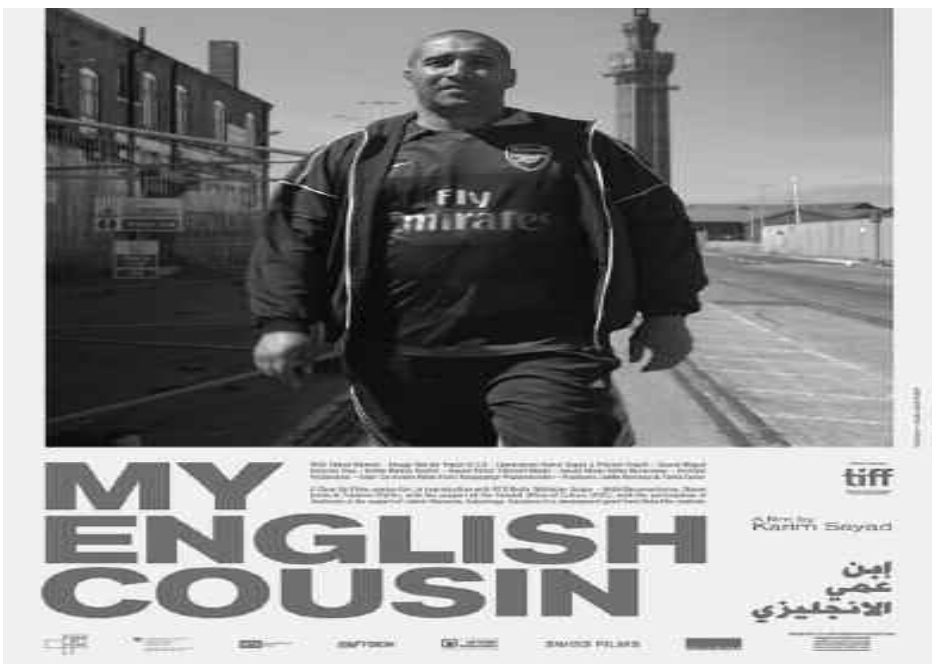

Après *Des Moutons et des Hommes* (2017), c'est en effet *My English Cousin* (2019) qui a été projeté en première mondiale, il y a quelques jours en Ontario. Et le film tient toutes ses promesses. Karim Sayad a gagné tant en aisance qu'en liberté de ton. Il s'offre le plaisir de filmer patiemment les espaces et les gens et passe du ciel gris du nord de l'Angleterre à l'urbanisation anarchique de Sour El-Ghozlane, avec maîtrise et talent.

Ses deux premiers films avaient permis au réalisateur de faire des rencontres incroyables et nous avaient offerts des personnages inoubliables, notamment Adlan en supporter fauché mais infatigable dans *Babor Casanova* et Habib en adorable looser, incapable d'élever un mouton suffisamment agressif pour combattre dans *Des Moutons et des hommes*. Cette fois-ci, comme l'indique le titre de documentaire, c'est un membre de sa famille qui a été la source d'inspiration de Karim Sayad. Filmer un proche n'est jamais chose aisée, mais lorsqu'il s'agit d'un cousin germain, auquel on est qui plus est très attaché, la tâche devient encore plus difficile.

La complicité entre Karim et Fahed est palpable à l'écran. Une bien belle séquence volée par le cameraman, les montre prenant ensemble un selfie en bord de mer, comme deux gamins qui n'auraient jamais vraiment grandi. Et pourtant, les voilà bel et bien adultes. Et c'est avec beaucoup de courage et de tendresse que Karim a suivi Fahed dans sa vie anglaise, dans la ville de Grimsby dont beaucoup de spectateurs entendra parler pour la première fois. Lieu improbable entre tous où s'est installé Fahed, après avoir émigré clandestinement en Angleterre. Si l'exil est une décision, elle est rarement faite de choix. Celui qui émigre ne fait pas le difficile. Il va où le portent ses pas, il va là où se trouve le travail, là où se dessine une opportunité. Peu importe le climat. Peu importe la contrée. Peu importe l'isolement. Peu importe si personne n'est capable de placer votre ville d'adoption sur une carte.

A la manière d'une comédie anglaise, le film est rythmé par des sous-titres de couleur orange (celui de Transpotting) sur fond noir. Il montre Fahed sans cesse au travail, ces journées sont autant de *hard day's night* comme le chantaient jadis les Beatles, dans une autre cité ouvrière. Mais malheureusement, après 12 ans de mariage, Fahed ne parvient plus à trouver le réconfort auquel il aspire auprès de son épouse anglaise. Il se sépare non sans tristesse de sa femme et s'installe dans un appartement qu'il partage avec des colocataires anglais. Le voilà donc à la recherche d'un nouveau départ, d'une seconde vie qui va le (ra)mener en Algérie où il espère se réinstaller et pourquoi pas trouver une épouse, sous le regard dubitatif, parfois inquiet et même moqueur de sa famille.

Mais on est loin de *Quatre mariages et un enterrement* et de son happy-end, on est loin de *The Full Monty* et des chorégraphies loufoques d'ouvriers prêts à tout pour gagner quelques sous. On est dans la vraie vie. Celle que chante Sid Vicious dans la version punk de *My way*. La vie d'un homme qui essaye de trouver malgré l'adversité, contentement et joies simples. La vie de Fahed mais celle aussi de ses colocataires et amis anglais qui luttent quotidiennement pour garder un travail et survivre. Celle de la famille restée au pays et qui ne comprend pas toujours très bien ce qui passe par la tête de Fahed. Se comprend-il d'ailleurs lui-même ?

Dans un film très poignant, Karim Sayad réussit à transmettre à l'image les affres de l'exil, la difficulté de s'enraciner à nouveau, l'impossibilité du retour, les malentendus et les quiproquos entre ceux qui restent et ceux qui partent. C'est aussi avec beaucoup d'humour – car si les Anglais en ont, on sait que les Algériens n'en manquent pas - qu'il rend hommage à un parcours incroyable qui force l'admiration et qui rappellera à qui veut l'entendre qu'on ne quitte jamais sa terre de gaieté de cœur, qu'on fait de son mieux, qu'on travaille sans relâche, en espérant sans cesse des jours meilleurs. Peut-être ceux que nous réserve l'Algérie de demain.

Plaidoyer pour la promulgation d'une loi permettant l'acquisition de tableaux

Des artistes plasticiens ont appelé samedi à Oran, à la nécessité d'activer la loi sur l'acquisition des œuvres d'arts plastiques et à la création de galeries pour mettre en place un marché permanent des arts plastiques. Le chef du bureau d'Oran de l'Union nationale des arts culturels (Unac), Abdelhafidh Boualem, a mis l'accent lors d'une rencontre régionale sur "*la situation et la place de l'art et de l'artiste plasticien*", sur l'importance d'activer la commission compétente d'achat des œuvres artistiques au niveau du ministère de la Culture afin de permettre aux musées d'acquérir des œuvres d'art et enrichir leurs fonds. Des intervenants, venus de différentes régions de l'ouest du pays, ont proposé à ce que chaque entreprise publique ou privée consacre un budget pour l'acquisition de tableaux d'art comme ils ont préconisé leur implication dans la conception de projets de construction notamment pour ce qui est de la décoration et l'élaboration d'une loi permettant au peintre de vendre ses œuvres à l'étranger. L'assistance a également appelé à la création de galeries d'exposition pour faire la promotion des œuvres d'art, la mise en place d'un marché d'art et l'organisation d'ateliers et de rencontre d'artistes pour contribuer à la promotion de cet art. Dans ce cadre, le chef du bureau de wilaya de l'Unac a déploré l'absence de galeries d'art.

Une plateforme des propositions formulées par les artistes plasticiens, présents à cette rencontre organisée par le bureau de wilaya de l'Unac sera élaborée et transmises aux responsables concernés, a annoncé Abdelhafidh Boualem. Des rencontres similaires sont prévues avec des cinéastes et hommes de théâtre.

Ayad et Benzehra remportent le 1er prix du Concours international de la meilleure photographie sous-marine

Le premier prix de la 7e édition du Concours international de la photographie sous-marine de la corniche jijelienne et du court-métrage a été décroché par le duo plongeurs-photographes Ali-Ramzi Ayad et Redouane Benzehra de Jijel, lors de la clôture de cet événement vendredi à la plage du Grand-Phare, à l'ouest du chef-lieu de wilaya.

La deuxième place est revenue au duo Nadjim-Hocine Haroun et Mohamed-Rayane Haroun d'Alger alors que la troisième prix a été discerné à Sid-Ali Makhloufi et Kamel Khliouet de Boumerdes.

Dans le domaine du court métrage, le jeune Sofiane Kahl Snan de Jijel a décroché le premier prix pour son film, *Nos déchets* salué par les membres du jury pour "*les messages écologiques qu'il véhicule ainsi que la touche créative dans le montage'*". Pour la directrice du parc national Taza, Lylia Boudouhane, organisateur du concours, cette 7e édition est "*réussie, compte tenu de plusieurs critères, la participation effective et qualitative des concurrents ainsi que la conjugaison des efforts entre les garde-côtes, la protection civile, les services de sécurité et les associations associées à l'événement pour assurer une meilleure organisation*".

Elle a également ajouté que la mer calme et le climat tempéré pendant les deux jours du concours a également permis aux plongeurs-photographes de faire des plongées sous-marine intéressantes et de capter de belles photos du fond marin jijilien.

Pour sa part, le jury a estimé que le "*niveau des participants à ce concours se rapproche et la qualité de la participation bonne en témoigne*", a-t-on noté, les photos rapportées des profondeurs de la mer.

La 7e édition du Concours international de la photographie sous-marine de la corniche jijelienne et du court-métrage s'est ouverte jeudi sur la plage Bordj-Blida, dans sa deuxième édition internationale après cinq éditions nationales.

Cet événement, organisé en collaboration avec Fonds mondial pour la nature (WWF), a mis en lice 23 équipes de plusieurs wilayas dont Jijel, Alger, Skikda, Annaba et Oran ainsi que de la Tunisie.

PSG

Neymar, le récit d'une soirée romanesque

L'histoire était écrite. Conspué pendant 90 minutes par un Parc des Princes décidé à lui faire payer ses agissements estivaux, Neymar a soufflé le bon et le moins bon. Jusqu'à ce but venu d'ailleurs dans le temps additionnel sur lequel tous ne pouvaient que se lever...

La France du football n'attendait que lui. Le ton était d'ailleurs donné dès la sortie du bus Porte de Saint-Cloud : une ovation pour Icardi, une autre pour Choupo-Moting, des sifflets pour Neymar. Soient les prémices de ce qui l'attendait pour sa première soirée au Parc des Princes depuis le 4 mai et la réception de Nice (1-1). D'apparence décontracté, le Brésilien était conscient que l'accueil à venir lui serait hostile. Conspué à l'échauffement et à l'annonce de son nom par le speaker, il le sera sur quasiment chaque ballon touché. Avec plus de vigueur lorsqu'il s'approchait des virages pour tirer un corner (28', 74', 84') ou lorsqu'il manquait totalement son lob sur Sels (31'). Au-delà des chants (Neymar, hijo de p***), des banderoles décoraient les travées, y compris à l'attention du paternel. On pouvait lire dans la tribune Auteuil, entre autres, "*Neymar Sr, vends ton fils à Vila Mimosa*", en référence au "célèbre" quartier de prostitution de Rio de Janeiro, ou encore "*Ton nom sur la Tour Eiffel, les M€ sur tes comptes, tes virées open-bar. Bienvenue en enfer, Calimero*". Dès la veille, les acteurs de la rencontre s'étaient refusés à faire de ce come-back le facteur X du match. Tuchel en tête de gondole : "*Parfois, à trop insister sur un sujet, on en fait une montagne, alors que le sujet ne le mérite pas forcément.*" Même dans le camp d'en face, Thomasson abondait, au micro de *Canal+* : "*Honnêtement, non ça ne change pas grand-chose.*" Jugement révisé à quelques encablures du terme, quand Neymar Jr lui-même venait émerveiller une bien triste soirée d'un retourné venu d'ailleurs (1-0, 90'+2).

Face à un adversaire qui lui a beaucoup chatouillé les chevilles l'an passé, on imaginait volontiers un Neymar revanchard. Sportivement, il était à prévoir que le retour de Neymar pouvait tout changer. Amener du liant à une équipe qui en manque cruellement depuis le début de saison, d'abord. Pour cette faculté à faire des différences à partir de rien, ce qui le rend si unique. En bref, redonner vie à une formation déjà bien mal à l'aise en l'absence de Mbappé. Face à un adversaire qui lui a beaucoup chatouillé les chevilles l'an passé, on imaginait volontiers un Neymar revanchard, désireux de reconquérir par son seul talent un Parc des Princes en sa défaveur. Positionné en numéro 10 derrière Choupo-Moting, Neymar a démarré son match au petit trot, avec peu de prises de risques dans ses transmissions. Assez haut sur le pré, il s'est rapidement rapproché de Verratti pour prendre le jeu à son compte. Indispensable, au regard de la pauvreté dans l'animation et du manque de rythme affligeant tout au long de la partie. Ses quelques décalages de grande classe, dont plusieurs déviations vers Sarabia (4', 15', 35') ou Di Maria (21'), auraient pu faire mouche si l'Espagnol et l'Argentin n'avaient pas fait preuve d'un déchet innommable. Sans un ballon touché dans la surface adverse en première période, on ne peut toutefois pas dire qu'il ait réellement été dangereux.

Et Neymar retourna le Parc des Princes...

De retour des vestiaires, Neymar se rapprochait des vingt derniers mètres, au risque de moins toucher le cuir. Toujours avec des dribbles déroutants, comme ces deux coups du sombrero consécutifs (84') sans efficacité derrière. Peut-être émoussé après une trêve internationale qui ne l'a pas épargné, il se procurait néanmoins les meilleures situations parisiennes. Il contournait par exemple toute la défense avant de voir sa tentative s'envoler au-dessus de la cage de Sels (55'), ou devançait Mitrovic avant de buter à nouveau sur le portier belge (76'). Pour écrire l'histoire de la plus belle des manières, mieux valait attendre que la tension soit à son paroxysme. Alors qu'un nul sans relief se dessinait, il sortait de son chapeau un bijou en retourné acrobatique du pied gauche, après un très joli centre de Diallo. De quoi faire lever le Parc des Princes, qui ne pouvait qu'applaudir un geste d'une telle classe. Neymarréussissait même le doublé des suites d'une généreuse offrande de Di Maria, finalement signalé hors-jeu (90'+4). Qu'importe, le "Ney" a fait ce qu'on attendait de lui, à savoir offrir les trois points. Et a déjà fait ressentir le poids de sa non-présence mercredi face au Real...

LIGUE 1

Rennes muet à Brest, Bordeaux convaincant, Nice tombe à Montpellier

Peu de buts samedi soir dans les matches de Ligue 1 débutés à 20 h. Si Rennes a fait nul à Brest (0-0), l'action d'un but refusé aux hommes de Stéphan, avec l'arbitrage vidéo tardif de Monsieur Turpin va faire longtemps parler. Ailleurs, Bordeaux a confirmé ses progrès devant Metz (2-0). Nice et ses recrues sont tombés à Montpellier (1-2). Pas de but dans un triste Dijon-Nîmes (0-0).

Après un nul inaugural à Strasbourg (1-1) et un succès retentissant face à Monaco (3-0), tous les signaux étaient au vert à Metz. Sauf que les Grenats viennent d'enchaîner trois revers d'affilée et flirtent désormais avec la zone de relégation. Pas forcément déméritantes dans le jeu, les troupes de Vincent Hognon ont fait preuve d'un cruel manque de réalisme dans les deux surfaces. Avec deux buts prématurés de Briand (7') et de Préville (9'), Metz ne s'est en outre pas rendu la tâche facile. Clinique et pragmatique à défaut d'être séduisant, le Bordeaux de Paulo Sousa s'octroie son quatrième match sans défaite et son second succès de la saison (2-0). De quoi revenir à un point de l'OGC Nice, qui n'a de son côté pas convaincu à la Mosson et qui s'est heurté à une équipe de Montpellier revenu à ses standards de l'an passé (2-1).

Imbroglio de la VAR lors du derby breton

Principale affiche du soir, le derby breton entre Brest et Rennes n'a de son côté pas tenu ses promesses (0-0). Un premier acte indigent, sans rythme et sans réelles occasions, durant lequel le Stade Rennais semblait apathique et s'en remettait aux fulgurances de sa recrue Raphinha. Plus entreprenants après le repos, les Rouge et Noir pensaient ouvrir le score par Gelin avant que Clément Turpin ne signale un hors-jeu de Da Silva au départ de l'action (51'). S'en est suivi un imbroglio arbitral estampillé VAR, qui a d'abord refusé, puis accordé, puis de nouveau invalidé un but de Raphinha entaché d'une faute de Siebatcheu sur Larsonneur (64'). Avec ce score nul et vierge, Brest conserve une marge sur la lanterne rouge Dijon, qui se contente du même score face à Nîmes mais qui grappille quand même son premier point de la saison (0-0). Là encore plus, pour le spectacle, on repassera, tant la rencontre s'est faite avare de qualité technique et de situations.

Les gagnants : Bordeaux et Montpellier, enfin démarrage ?

Depuis la première journée du Championnat et une défaite à oublier du côté d'Angers, Bordeaux est invaincu. Certes, ce n'est qu'une série de quatre rencontres, dont deux matches nuls, mais les Girondins ont encore montré ce samedi la solidité défensive, la solidarité collective et le réalisme de leur équipe. Des qualités essentielles en Ligue 1 et qui leur ont permis de battre facilement, en jouant en contres, une équipe de Metz joueuse (2-0) mais qui n'avait clairement pas les moyens de ses ambitions. Une tactique gagnante qui n'est pas sans rappeler le LOSC de la saison dernière. Bordeaux est à égalité de points avec l'OL.

Le MHSC, quant à lui, peinait jusqu'alors à retrouver sa verve de l'an dernier. Voilà qui est fait, au moins pour cette victoire face à Nice (2-1). Quasiment intraitable en défense malgré un but de Tameze (34'), les Héraultais ont fait appel à leur rage de vaincre pour renverser les Niçois grâce à des buts de Delort (37') et Mollet (56'). Des transitions rapides, de la présence dans les duels, une finition retrouvée... et le MHSC enfin lancé ?

Le perdant : Nice avec ses recrues, mais sans victoire

Que l'attente fut longue, avant de voir l'OGC Nice inscrire ses nouvelles têtes sur la feuille de match. Si Adam Ounas avait déjà fait ses débuts, Alexis Claude-Maurice et Kasper Dolberg faisaient encore patienter les supporters niçois. Et ce fut tellement compliqué sans attaque digne de ce nom pour le Gym, l'an dernier, que l'on espérait que le sang neuf offensif fasse tout de suite ses preuves. Que nenni ! Face à une excellente équipe de Montpellier, le club azuréen s'est incliné (2-1) alors qu'il était parvenu à monter sur le podium la semaine dernière. Ounas a été bon seulement en première période, Claude-Maurice remuant lors de son entrée, Kasper Dolberg - fidèle à son prénom - transparent. Bref, tout ça est à revoir mais, pour une première, il y a de quoi être déçu.

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS

Belle opération des Canaris

En battant à Tizi-Ouzou le club Horoya Conakry de Guinée grâce à un doublé de Banouh, la JS Kabylie prend une sérieuse option pour la qualification à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

Cet ultime tour avant la phase de poules a placé les Canaris face à l'un des ténors continentaux, à savoir Horoya Conakry. Un club qui mise sur une troisième qualification de suite, mais cela ne s'annonce pas aussi facile contre l'équipe de la JS Kabylie, décidé elle aussi à atteindre les poules. Après avoir terminé vice-champion la saison dernière, le club ambitionne cette fois-ci de remporter la plus prestigieuse des compétitions continentale, à savoir la Ligue des champions. Une ambition tout à fait logique, vu les moyens mis en place par la nouvelle direction, à sa tête le président Chérif Mellal.

C'est l'une des raisons pour laquelle la direction a placé le technicien Hubert Velud à la barre technique. C'est quelqu'un qui connait parfaitement bien le football africain. Le président Mellal mise énormément sur l'expérience de cet entraîneur pour atteindre les objectifs de cette saison. "*Sincèrement, nous n'avons pas eu la mission facile devant un adversaire très costaud. Mais le plus important, ce sont les deux buts plantés dans les filets. On aurait pu inscrire encore un 3e pour être à l'abri, mais ce ne fut pas le cas. Ces deux réalisations vaudront leur pesant d'or au match retour. Nous sommes appelés dès maintenant à bien préparer cette périlleuse sortie en Guinée. Nous sommes à 90 minutes des poules. On ne doit pas rater cette belle opportunité. Ça sera une toute autre paire de manches, mais seule la qualification nous intéresse*", a indiqué Hubert Velud.

Le match retour aura lieu le 29 septembre prochain à Conakry en Guinée. L'entraîneur des Canaris aura suffisamment de temps pour préparer une équipe solide sur tous les plans. "*On ne doit pas se précipiter. Nous avons suffisamment de temps pour préparer la manche retour. Rien n'est encore acquis*", a-t-il dit.

Sur le plan effectif, les nouvelles recrues ont vite apporté le plus attendu. Banouh qui a fait couler énormément d'encre suite à son recrutement, constitue jusque-là l'arme fatale de la JS Kabylie. Après avoir sauvé le club à Oum-Dourman, le joueur a inscrit un doublé avant-hier face au Horoya Conakry. Idem pour Bensayah, Addadi, Bencherifa et autres joueurs qui donnent l'impression d'être au sein du club depuis des années. Avant ce déplacement en Guinée, le club phare du Djurdjura se rendra à Chlef pour donner la réplique à l'ASO Chlef, en match de retard de la quatrième journée de Ligue 1. Un match que les coéquipiers d'Addadi ne veulent pas rater pour rester en haut du tableau.

La JS Kabylie, qui occupe actuellement la 2e place au classement général avec 7 points, soit 2 victoires et 1 nul, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

M. S.

16ES DE FINALE DE LA COUPE DE LA CAF

Le CRB tient en échec le FC Pyramids

Le CR Belouizdad est parvenu à tenir en échec la formation égyptienne du FC Pyramids (1-1), ce samedi, en match aller des 16es de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf) joué au stade du 30-Juin du Caire. Premier à débloquer la situation, le Chabab a ouvert le score par l'entremise de Sayoud. Le métronome des Rouge et Blanc a été au départ et à la conclusion d'une belle contre-attaque orchestrée à la 66e minute. Toutefois, la joie des Belouizdadis a été de courte durée car les Égyptiens n'ont pas mis longtemps à niveler le score. En effet, Farouq s'est chargé de remettre les pendules à l'heure à la 74e minute. La manche retour de cette empoignade aura lieu le 28 septembre prochain au stade du 5-Juillet 1962. Le Paradou AC, second représentant algérien dans cette compétition, jouera ce dimanche son 16e de finale aller face aux Tunisiens du FC Sfaxien. La rencontre aura lieu à 20h45 au stade du 5-Juillet-1962 (Alger).

4E JOURNÉE DE LIGUE 2

Le DRBT rejoint le MCS et l'USMA en tête du classement

Le DRB Tadjenanet s'est installé en tête du championnat national de Ligue 2, à l'issue de la 4e journée jouée ce samedi. Tombeur du WA Tlemcen (2-1), le Difaâ a profité également de la défaite des autres co-leaders, le RC Arbaâ et l'Olympique de Médéa. Ils sont désormais trois clubs à trôner sur la Ligue 2. Le DRB Tadjenanet a rejoint le RCA et l'OM en tête du classement (9 pts) à la faveur de sa précieuse victoire enregistrée à domicile face au WA Tlemcen (2-1), grâce à Hadji auteur d'un doublé (2' et 60'). Il n'y aura pas de quatrième succès de suite pour le RC Arbaâ et l'Olympique de Médéa. Les co-leaders ont vu leur belle série d'invincibilité prendre fin ce samedi en déplacement. Le RCA a chuté dans la vallée de la Soummam face au MO Béjaïa (2-1), alors que les Olympiens ont été dominés par l'AS Khroub (2-0). En dépit de ce premier revers, le RCA et l'OM conservent la tête du classement avec 9 points. Pour sa part, l'ASM Oran s'est installé au pied du podium (4e – 8 pts) après avoir battu l'Amel Boussaâda (1-0).

De leur côté, le MC Saïda et l'USM Annaba ont réussi à remporter leur premier succès de la saison. A l'issue de deux victoires étriquées, le MCS a pris le meilleur sur la JSM Béjaïa (1-0), alors que les Annabis se sont imposés sur le même score face au RC Relizane (1-0).

Après quatre journées, cinq formations n'ont toujours pas gagné le moindre match. En plus de la JSM Béjaïa et de l'Amel Bou-Saâda, l'OM Arzew s'est incliné hors des ses bases face à la JSE Skikda (2-1), alors que l'USM El Harrach et le MC El Eulma se sont neutralisés à Alger (2-2). La prochaine journée de la Ligue 2, prévue le samedi 21 septembre prochain, sera marquée par une affiche au sommet entre l'O Médéa et le DRB Tadjenanet.

GRÈCE

Premier but de la saison pour Soudani

Alors que l'entraîneur a décidé de le mettre hors de la liste de son équipe pour la Ligue des champions, l'attaquant international Algérien Hilal Soudani a répondu sur le terrain en championnat.

Le joueur de 31 ans est entré dans les vingts dernières minutes hier ce soir face à Volos et a réussi à inscrire son premier but en championnat cette saison dans les arrêts de jeu. À la 93e minute, Soudani a profité de la mauvaise couverture du défenseur pour mettre la balle au fond et inscrire le 5e but de son équipe durant ce match. De son côté son coéquipier en sélection Yassine Benzia a fait aussi sa première apparition avec le club dans les six dernières minutes du match.

Score final 5-0 pour l'Olympiacos qui commence fort sa saison avant le choc face à Tottenham en Ligue des Champions et le Panathinaïkos en championnat.

FRANCE

Prestations à deux visages pour Ounas et Atal

Tous les deux titulaires pour le compte de cette 5e journée en Ligue 1 face à Montpellier, Adam Ounas et Youcef Atal ont délivré des prestations à double tranchant. Les deux internationaux étaient très en vue en première période et ils ont réussi à mettre Nice devant, puisque Atal a dribblé deux joueurs dans la surface avant que la balle n'atterrisse dans les pieds de son coéquipier Tameze qui Mystifie le portier adverse d'un superbe tir. De son côté Ounas n'a pas touché beaucoup de ballons mais il était dangereux à chaque fois qu'il avait la balle.

En deuxième période le niveau des deux joueurs a baissé à l'image du rythme de leur équipe face à une équipe de Montpellier qui s'est très bien regroupée derrière pour fermer les espaces, Ounas a tout de même tenté sa chance sur un coup franc mais malheureusement son tir est passé au dessus de la barre transversale.

Score final 2-1 pour Montpellier et une deuxième défaite pour Nice dans ce début de saison tandis que Montpellier reste toujours invaincu.

Pour rappel, Hicham Boudaoui qui a fait le déplacement avec ses nouveaux coéquipiers est resté en tribune.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Cinquième édition, 2019

« Les vertus du dialogue »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2019, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2019.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2018 - 2019.

Thème du concours: « Les vertus du dialogue »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1 er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

Cuisine

Croquettes de pommes de terre farcis

Ingrédients
750 g de pommes de terre
1 petit oignon
2 œufs
100g de blanc de poulet
1 petit bol de blé dur
4 blancs d'œuf
Huile pour la friture
Sel, poivre
Préparation
Peler et hacher finement l'oignon et faire-le revenir dans une poêle avec un peu d'huile jusqu'à ce qu'il soit doré. Coupez le blanc de poulet en petits cubes, trempez-les dans une casserole d'eau bouillante salée et laisser cuire pendant 8 minutes, égouttez-les. Faire bouillir les œufs pendant 10 minutes, les écaler et coupez-les en petits morceaux. Mélanger dans un saladier les morceaux des œufs durs, l'oignon doré, les cubes de poulet, saler et poivrer. Laver bien les pommes de terre et mettre dans une grande casserole d'eau légèrement salée, faire cuire pendant 20 minutes, une fois cuite, enlever la peau et passez-les au moulin à légumes, saler et poivrer et bien mélanger la purée, former de ce mélange des boules de la taille d'un petit œuf, faire un trou dans chaque boule et remplir de farce et fermez-les en modelant avec la main des croquettes, roulez-les dans le blé dur ensuite trempez-les dans les blanc d'œufs battus. Faire frire dans un bain d'huile chaude.

Cake aux noix de coco et aux amandes

Ingrédients
200 g de farine
120 g de sucre en poudre
3 œufs
1 sachet de levure pâtissière
20 cl de lait
10 cl d'huile
100 g de noix de coco
80 g d'amandes hachés
Préparation
Battre dans un saladier les œufs et le sucre à l'aide d'un batteur électrique jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter peu à peu la farine tamisée et la levure, bien mélanger, incorporer le lait et l'huile petit à petit en travaillant sans cesse jusqu'à ce que la pâte soit lisse et sans grumeaux, incorporer la noix de coco et les amandes hachées. Mettre les caissettes de papier à pâtisserie dans les moules à madeleine et y verser la préparation et faire cuire au four pendant 45 minutes.

SOINS DE BEAUTÉ

Faire un masque au ghassoul

En arabe le mot ghassoul signifie "se laver", ce que l'on nomme chez nous le "ghassoul" est une roche argileuse extraite au Maroc. C'est une argile de plus en plus connue qui fait des miracles sur tous les types de peaux et cheveux.

Et en plus d'être efficace, cette argile est très facile d'utilisation, une seule préparation pour vos cheveux et votre peau.

Les fournitures nécessaires

50 g de ghassoul, 75 ml d'hydrolat de lavande, 2 cuillères à soupe d'huile végétale d e jojoba, 20 gouttes d'huile essentielle de lavande, 1 ramequin, 1 spatule.

Étapes de réalisation

Dans le ramequin, peser les 50g de ghassoul. En général, vous trouvez le ghassoul sous forme de poudre comme du sable (fin et très doux). Cependant vous pouvez également le trouver en pâte et en morceau. Je trouve que le ghassoul en poudre est plus pratique et plus agréable à travailler. Ajouter les 75 ml d'hydrolat de lavande en filet, mélangeant avec la spatule. Pour avoir un masque agréable à utiliser, il faut bien homogénéiser votre mélange. Si la texture vous paraît trop pâteuse, vous pouvez rajouter de l'hydrolat ou de l'eau minérale. Lorsque votre mélange vous paraît homogène, ajouter alors l'huile végétale ainsi que l'huile essentielle de lavande.
L'huile essentielle de lavande convient à tous les types de cheveux. Par ailleurs pour le visage, c'est une huile apaisante, régénératrice et antiseptique.

Pour l'application sur le visage

Rincer le visage à l'eau tiède, étaler le masque au rhassoul en couche épaisse et laisser reposer une dizaine de minutes. Profitez de ce moment pour vous détendre. Pour l'enlever, utiliser un gant chaud et humide mais sans frotter. Essuyer ensuite avec une serviette douce et mettre votre crème de jour ou vaporiser une brume d'eau florale.

Pour l'application sur les cheveux

Sur cheveux mouillés, appliquer le masque au niveau des racines en couches épaisses. Laissez poser environ 15 minutes. Rincez

ensuite à l'eau tiède en brossant vos cheveux pour bien enlever tout le masque au ghassoul. Vous n'êtes pas obligé de procéder ensuite au shampooing.

ENVIRONNEMENT

Répulsifs naturels contre les insectes

Qu'ils soient nuisibles ou inoffensifs, les insectes ne sont pas désirés dans nos jardins et nos maisons. Vous en avez assez d'être envahis par les moustiques, les fourmis, les araignées et tous les autres insectes qui reviennent chaque été ? Il existe des répulsifs naturels très efficaces pour éloigner ces indésirables.

L'ail

Mode d'emploi : mélangez un litre d'eau avec 10 ml de savon liquide (savon noir ou savon de Marseille), ajoutez 20 ml d'huile d'amande douce, 20 g de bicarbonate de soude et 2 gousses d'ail écrasées.
Laissez reposer pendant 2 jours avant de filtrer le mélange. Il vous suffit ensuite de le verser dans un vaporisateur et d'asperger vos plantes.

Les clous de girofle

Une astuce de grand-mère qui a le mérite d'être esthétique et de sentir bon : l'orange plantée de clous de girofle.
Il suffit de placer votre création sur le rebord de la fenêtre. Ce répulsif naturel éloigne de nombreux insectes.

Les plantes odorantes

les papillons de nuit et les fourmis détestent l'odeur du basilic, de la citronnelle, du géranium, du thym, de la lavande et de la menthe poivrée. il vous suffit d'installer des plants ou de déposer quelques feuilles sur leurs lieux de passage pour les voir disparaître.

L'ortie

faites macérer pendant 15 jours 1,5 kg de feuilles d'orties hachées dans 10 litres d'eau. Filtrez ensuite la préparation avant de la pulvériser sur vos plantes.

Le marc de café

À la fois engrais et répulsif naturel contre les insectes, le marc de café est l'allié des jardiniers. Son utilisation est simple, il vous suffit d'en disperser à la surface de vos pots ou de le mélanger directement à la terre. Il repousse les mouches, les pucerons et les fourmi

Trucs et astuces

Réussir un gâteau aux fruits

Pour cela, il suffit juste de fariner les fruits et de les incorporer au gâteau en cours de cuisson juste quand ce dernier commence à cuire.

Préparer un tonique avec de la laitue

Laisser bouillonner pendant dix minutes et filtrer. Attendre que la lotion soit froide pour la passer comme tonique sur la peau. C'est un excellent acnéique.

Conserver le persil frais

Couper un mm des tiges de la botte de persil, la mettre dans un verre d'eau et couvrir avec un sachet en plastique bien fermé autour du verre par un élastique. Conserver dans la porte du frigo, étagère la plus basse.

Éviter que le fromage ne moisisse

On peut éviter ça en mettant le fromage dans un récipient hermétique contenant deux morceaux de sucre.

Mots Fléchés N°3776

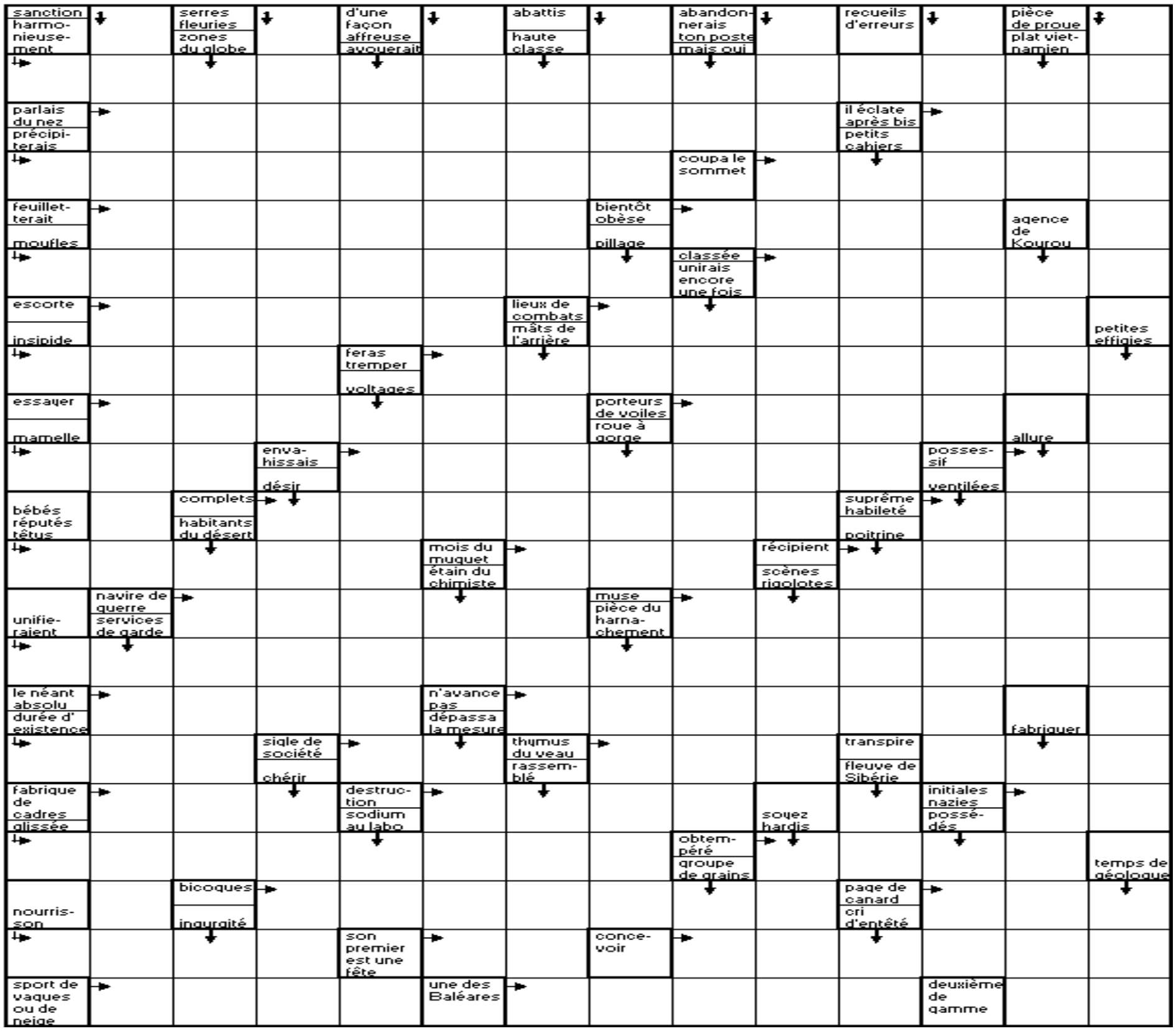

SUDOKU N°3776

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

SOLUTION SUDOKU N°3775

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3775

■ F ■ P ■ P ■ F ■ P ■ V ■ E
D E F I N I T I V E M E N T
■ C A P I T A L I S E R A I
P O L A R I S E R A S ■ G E
■ N A I V E ■ T E ■ S U E R
E D I T A ■ A E R E E S ■ S
■ A S ■ N A R R E R ■ A L ■
S T E W A R D ■ Z O D I A C
■ I ■ A S T E R ■ D E S I R
F O R T ■ S U ■ M E R ■ D U
■ N O T E ■ R E A R M E E S
E S T ■ T E S T S ■ E M U T
■ ■ A R A S ■ O S A ■ I R A
M O T E T ■ A L E R T E ■ C
■ T I T I L L E R A ■ T H E
R E V I S E E ■ A B E T I S
■ R E V E Z ■ F I E R E S ■
M I S E R A B L E ■ E R S E
■ O ■ S A R D A N E S ■ E X
O N C ■ I D ■ P T T ■ U R I
■ S I R T A K I ■ C A R A T

Un étrange gel détecté sur la face cachée de la Lune

Un mystérieux gel a été découvert par le rover chinois Yutu-2 sur la surface de la Lune.

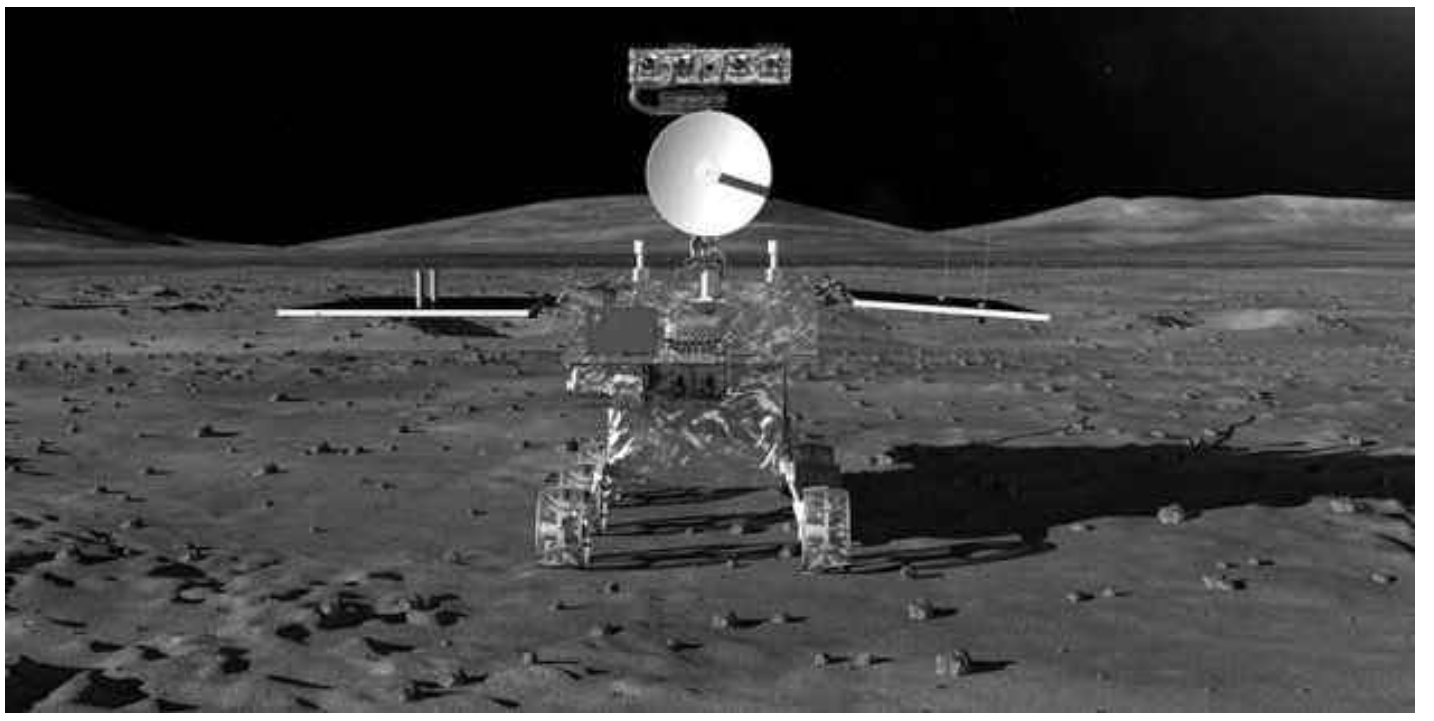

Cette étrange découverte a été en effet faite par le rover chinois Yutu-2 sur la surface de La Lune. Le rover a détecté quelque chose d'inhabituel : une sorte de gel brillant au fond d'un récent cratère. La découverte a été faite lors du 8e jour d'exploration lunaire ce 25 juillet dernier. Yutu-2 devait être mis hors service lorsque que le Soleil tapait directement la surface de la Lune, pour éviter le risque de surchauffe. C'est juste avant sa mise hors service que les chercheurs chinois au Beijing Aerospace Control Center ont remarqué cet étrange gel. Ils ont donc laissé le rover en marche un peu plus longtemps afin de lui permettre d'aller analyser l'étrangea substance à l'aide de son spectromètre infrarouge. Chaque jour d'exploration lunaire équivaut à 2 semaines sur Terre.

De quoi s'agit-il ?

Pour le moment, aucune information ni photographie n'a été communiquée de la part des scientifiques chinois. Mais ne vous jetez pas tout de suite sur les théories du complot : des scientifiques pensent savoir de quoi il s'agit. Ce gel pourrait être en réalité du verre fondu, formé avec la chaleur provoquée par la création du cratère après le crash du météorite.

Ce n'est pas la première fois que les scientifiques découvrent quelque chose d'inhabituel sur notre satellite naturel. La Nasa avait déjà découvert une étrange masse sous sa surface.

Un cendrier qui décompose les mégots de cigarette !

Il faut le savoir, pas moins de 10 milliards de mégots de cigarette sont jetés chaque jour dans le monde. Ceux-ci finissent très souvent dans la Nature et sont même devenus la principale source de déchets marins. Les mégots sont chargés en acétate de cellulose, une forme de plastique qui peut mettre plusieurs années à se décomposer. Toutefois, ce sont environ 2 500 substances nocives qui sont libérées par ce type de déchet.

Face à cette situation, les solutions et autres initiatives ne sont pas légion. Comme l'explique We Demain dans un article du 3 septembre 2019, la start-up PuriFungi a dévoilé une innovation plutôt originale. Créée par la designeuse franco-belge Audrey Speyer, cette société est à l'origine d'un cendrier - mange-tout - !

Une utilisation en extérieur

Le cendrier mis au point par PuriFungi est composé de champignons. Plus précisément, il est question de mycélium, l'ensemble de filaments plus ou moins ramifiés généré par les champignons. Or, ce mycélium s'avère être capable de digérer les mégots !

Lorsque les fumeurs finissent leur cigarette, ces derniers la déposent dans le cendrier – ou plutôt un paillis fait de chanvre et de mycélium. En deux semaines, le mycélium aura colonisé l'ensemble de l'espace et s'occupera de dégrader les mégots à l'aide de ses enzymes. En deux mois, les restes de mégots prennent l'apparence d'une sorte de résine comparable à du polystyrène.

Le cendrier PuriFungi a fait l'objet d'un test lors du festival du Cabaret Vert qui s'est tenu du 22 au 25 août. Ce type de cendrier pourrait effectivement se retrouver dans tous les festivals et autres concerts ou événements se produisant en extérieur. Il faut savoir que ce type de cendrier n'est pas recommandé pour une utilisation en intérieur, ce qui exclut une présence dans un salon, par exemple. Le mycélium est malheureusement sensible à l'humidité et peut se mettre à pourrir.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

BICYCLETTE

Inventeur : Karl Drais von Sauerbronn Date : 1817 Lieu : Allemagne

lhistoire de la bicyclette commence réellement en 1817 lorsque le baron et ingénieur allemand karl drais von sauerbronn présente dans le jardin du luxembourg, à paris, une machine composée de deux roues en fer reliées par une traverse et par laction des pieds sur le sol.

ARMAGEDDON

21h00

En seulement quelques minutes, une impressionnante pluie de météorites détruit la ville de New York, par un beau matin ensoleillé. Immédiatement convoqués, les spécialistes de la Nasa sont formels : ces gros cailloux venus de l'espace ne sont que les signes avant-coureurs de la fin du monde. Un astéroïde de la taille du Texas fonce à toute allure vers la planète. La seule solution : faire exploser le géocroiseur en envoyant une équipe de risque-tout y poser une bombe atomique. Harry Stamper, spécialiste mondial du forage, est choisi pour cette mission de la dernière chance. Toute son équipe, une bande d'aventuriers, lui emboîte le pas

JASON BOURNE

21h00

Alors qu'il se repose à la frontière entre la Grèce et la Macédoine, Jason Bourne est arraché de sa retraite par l'activation d'un nouveau programme. Celui-ci, développé par une infrastructure globale en réseau, est aussi rapide que flexible, beaucoup plus sophistiqué et pervers que tout ce qu'il avait pu affronter jusqu'à présent… et il dépasse les prérogatives d'un simple gouvernement. Le but ultime de cette structure ramifiée est d'instrumentaliser la terreur, par le biais d'Internet, afin de fomenter des insurrections

A L'INTÉRIEUR

21h00

Angèle a enfin trouvé le journal intime d'Ana et est persuadée que la vérité s'y cache. Mais le journal ayant séjourné dans l'eau, il est aux trois quarts illisible. Il va lui falloir du temps pour le déchiffrer. Les patients sont de plus en plus agités, ils ont peur que l'assassin ne recommence. Rosa, la voyante, l'a prédit, mais Angèle ne sait plus qui croire. Déjà troublée par Ana qui ne cesse de lui apparaître, elle est aussi déstabilisée par le beau Simon, un patient schizophrène au charme dévastateur, qui a tenté de l'embrasser

1939, LA FRANCE ENTRE EN GUERRE

21h00

A l'occasion des 70 ans de l'entrée de la France dans la Seconde Guerre mondiale, France 3 propose un film exceptionnel. Ce documentaire revient sur un traumatisme français : l'effondrement de 1940 face à Hitler, en quelques semaines seulement, à l'issue de neuf longs mois d'un face à face entre la France et l'Allemagne. Que s'est-il vraiment passé pendant ces mois de la «drôle de guerre» ? Cette page de l'Histoire de France reste une blessure indélébile, un événement tabou, que ce film éclaire d'un jour nouveau. Le documentaire d'Antoine Vitkine raconte, à hauteur d'homme, comment les Français ont vécu ces mois parmi les plus décisifs et les plus sombres de l'Histoire de France

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU

21h00

En 1560, un corps expéditionnaire espagnol d'un millier d'hommes quitte les Andes péruviennes pour l'Amazonie. Objectif : le fabuleux empire de l'Eldorado. Mais la zone est marécageuse et les hommes commencent à être décimés par les fièvres. Le chef Don Pedro de Ursua et son commandant en second, Don Lope de Aguirre, partent bientôt sur un affluent de l'Amazone. Les conquistadors disposent d'une quarantaine d'hommes, répartis sur trois radeaux. Si leur mission officielle est de trouver des vivres et un itinéraire, Aguirre a une autre idée en tête : il veut découvrir tout seul le fabuleux pays de l'or, devenir l'égal d'un Cortès et fonder une dynastie

EN QUÊTE D'UNE NOUVELLE TERRE

21h00

L'avenir de l'humanité passerait par la colonisation d'autres planètes. Le physicien de renommée mondiale Stephen Hawking envisageait cette option. Mais comment identifier une planète habitable ? Comment la rejoindre et s'y installer durablement ? Les astrophysiciens, les ingénieurs, les astronautes et les biologistes les plus distingués et les plus créatifs consacrent déjà toute leur énergie à ce projet fou. Deux éminents scientifiques, Danielle George et Christophe Galfard, vont parcourir le monde pour aller à la rencontre de ceux qui transforment la vision de Stephen Hawking en réalité. Coloniser un autre monde sera la plus grande aventure jamais entreprise par l'humanité

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00

Après avoir découvert les courriers de 6 premiers agriculteurs, la correspondance amoureuse se poursuit cette semaine avec les 7 derniers célibataires de cette 14e promotion. De longues semaines après s'être courageusement dévoilés à Karine Le Marchand, Sandrine, Charles-Henri, Francis, Dédette, Yves, Jean-Michel et François le Vendéen sont enfin dans le vif du sujet, prêts à découvrir si leur cri du coeur a été entendu. De nombreux admirateurs et admiratrices se sont donné beaucoup de mal dans la perspective de décrocher un rendez-vous galant. Courtisée par près d'une cinquantaine de jeunes hommes, Sandrine est celle qui comptabilise cette année le plus grand nombre de courriers

NEW YORK, UNITÉ SPÉCIALE

21h00

En rentrant chez elle, une jeune femme trouve un adolescent complètement saoul, Hunter, qui dort nu dans son lit. Elle soutient qu'il voulait la violer car il transportait un couteau et des collants dans son sac. Stabler enferme Hunter dans une pièce en attendant l'arrivée de sa mère. Hunter se met alors à hurler que l'inspecteur lui a mis la main dans le pantalon. Les accusations remontent au lieutenant Tucker, de l'inspection des services, ennemi de longue date d'Elliot, qui apprend peu après que la substitut a proposé un accord clément au suspect en échange du retrait de sa plainte. Il perturbe alors l'audience du tribunal, à l'issue de laquelle Hunter est relâché...

MIDI
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ANGELINA JOLIE

CE COUP DE VIEUX QUE LUI INFLIGENT SES ENFANTS

Le temps file et Angelina Jolie reste impuissante face à l'horloge de la vie. Elle est loin, l'époque où elle signait les papiers d'adoption ou encore, où elle se rendait à la maternité pour la toute première fois, accompagnée de Brad Pitt. Maintenant que son fils Maddox a pris son envol, direction la Corée, la comédienne porte un regard nostalgique et craintif sur son futur familial. Désormais, ses enfants ont, respectivement, 18 ans (Maddox), 15 ans (Pax), 14 ans (Zahara), 13 ans (Shiloh) et 11 ans (ses jumeaux, Vivienne et Knox). "Quand ils sont encore petits, vous vous sentez plus comme une 'maman', explique-t-elle au magazine *Hello!*. Mais quand ils sont adolescents, vous commencez à vous souvenir de vous-même, quand vous étiez ados. Vous les voyez se rendre dans des clubs punk et vous vous demandez pourquoi vous ne pouvez pas y aller... Sacré coup de vieux.

DONALD TRUMP

L'IMPROBABLE RAISON DE SON TEINT ORANGE ENFIN DÉVOILÉE

Sûrement l'un des plus grands mystères de l'humanité... Pourquoi diable Donald Trump a-t-il le teint orange ? Cette énigme pourrait bien être enfin résolue puisque le principal intéressé a donné une explication, pour le moins étrange.

KRISTEN STEWART

STAR À DEAUVILLE

Kristen Stewart était une invitée très attendue au festival de Deauville, vendredi 13 septembre 2019. L'actrice américaine présente pour la projection de "Seberg" a reçu un prix et a inauguré une cabine à son nom.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3793 | Lundi 16 septembre 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h03
Dohr	12h43
Asr	16h14
Maghreb	18h54
Icha	20h17

REMISE DES PRIX "INJAZ EL DJAZAIR"

OOREDOO SPONSOR EXCLUSIF DE LA CÉRÉMONIE

Injaz El Djazair a organisé, samedi 14 septembre 2019, la cérémonie de remise de prix aux lauréats de la 8e Compétition des jeunes entrepreneurs à l'école supérieure d'hôtellerie et de la restauration (ESHRA), à Alger. Avec le soutien de Ooredoo, sponsor exclusif, cette 8e édition organisée par Injaz El Djazair, a été marquée par la présence de nombreux officiels et personnalités du monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur ainsi que des cadres de Ooredoo et des représentants des médias. L'édition 2019 de la Compétition annuelle des jeunes entrepreneurs a enregistré la participation de plus de 1.500 étudiants de 25 établissements nationaux d'enseignements (Grandes écoles et universités), 16 pépinières d'entreprise et 26 centres de facilitation, représentant 35 wilayas. Plus de 80 cadres du monde de l'entreprise ont accompagné et encadré bénévolement les participants en leur apportant leur expérience afin de concrétiser leurs projets, développer leur esprit entrepreneurial et les introduire dans le monde professionnel. Ainsi, plus de 40 équipes ont présenté et exposé leurs projets d'entreprise et leurs rapports de fin d'activité durant des pré-sélections, devant un jury de professionnels qui a évalué leurs travaux.

A l'issue de cette étape, 10 entreprises ont été sélectionnées pour la finale nationale qui s'est tenue le 14 septembre 2019.

Lors de cette cérémonie exclusivement sponsorisée par Ooredoo, Injaz El Djazair a dévoilé les meilleurs projets d'entreprise de la 8e édition de la compétition, dans les 3 catégories suivantes :

•Prix de la Meilleure entreprise : Citec de l'université de Béjaia.

•Prix du Meilleur impact sociétal : TedWarek de l'université de Tlemcen.

•Prix du Meilleur produit de l'année : Genewin de l'école supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (ESSAIA) d'Alger.

Dans son message aux lauréats, le directeur général de Ooredoo, Nikolai Beckers a déclaré : "*Nous sommes heureux de soutenir cette compétition des jeunes entrepreneurs qui est en parfaite harmonie avec notre stratégie qui encourage les jeunes talents à se réaliser et à contribuer à l'émergence d'une économie numérique nationale. Notre accompagnement reflète la politique de Ooredoo visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial et le potentiel novateur des jeunes Algériens. L'engagement de Ooredoo dans ce sens s'est d'ailleurs concrétisé à travers les programmes d'accompagnement des jeunes algériens dans la création de leurs start-ups technologiques tels que tStart et iStart. Je félicite les lauréats de cette 8e compétition auxquels je souhaite plein succès à l'avenir.*"

Pour sa part, le président du Conseil d'administration d'Injaz El Djazair, Ali Azzouz a déclaré : "*Après 7 éditions fortes en succès, cette année encore Injaz El Djazair revient avec la 8e édition de la Compétition annuelle des jeunes entrepreneurs issus des universités, grandes écoles, pépinières d'entreprises et centres de facilitation. Avec le soutien de tout cet écosystème d'organismes publics, ainsi que le secteur privé algérien, à l'instar de Ooredoo - partenaire et sponsor exclusif-, nous avons pu faire émerger une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs. Je tiens également à remercier toutes les personnes et autres partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de nos programmes.*"

A noter que l'équipe lauréate du prix de la Meilleure entreprise représentera l'Algérie à la compétition régionale qui aura lieu en octobre 2019 à Muscat (Sultanat d'Oman) et verra la participation d'entreprises venues de 15 pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

UN ATELIER POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PAYS AFRICAINS À ALGER

Un atelier régional dédié au renforcement des capacités des experts africains en charge de l'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre sera organisé à compter d'aujourd'hui à Alger, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Etalée sur trois jours, cette rencontre est co-organisée par le ministère des Affaires étrangères, en sa qualité de point focal national auprès de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC), le secrétariat de cette convention et la Délégation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en Algérie. L'atelier devrait permettre aux pays concernés de renforcer les capacités de leurs experts en vue de se mettre en conformité par rapport aux instruments internationaux qui encadrent l'action de lutte contre les changements climatiques et leurs impacts négatifs, notamment pour ce qui concerne le volet relatif à la transparence et à la reddition des comptes, selon la même source.

Les participants à l'atelier seront appelés, précise le communiqué, à "*examiner les solutions possibles aux contraintes qui s'imposent aux pays africains pour la mise en œuvre de leurs engagements au titre de l'UNFCCC et de l'Accord de Paris, même si ces pays ne sont pas historiquement responsables des changements climatiques*".

Les solutions à débattre concerneront, entre autres, les dispositifs institutionnels à mettre en place pour pérenniser les processus d'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

L'atelier devrait également identifier les méthodologies permettant la maîtrise des données relatives aux rejets des gaz à effet de serre, nécessaires à la communication de rapports crédibles et dans les délais impartis par l'UNFCCC et l'Accord de Paris.

NOYADE ET INHALATION DE MONOXYDE DE CARBONE

8 morts déplorés en 24 heures

6 cas de décès par noyade et 3 autres à la suite de l'inhalation du monoxyde de carbone (CO) ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, à travers le territoire national, déplore, dans un communiqué, un bilan de la direction générale de la Protection civile. 3 décès sont survenus dans la wilaya d'Oum el-Bouaghi où un homme âgé de 43 ans et 2 enfants âgés de 11 ans et 7 ans ont péri dans une mare d'eau située au lieu dit Rekaizi, commune d'Aïn-M'lila. A Tipaza, 2 jeunes hommes sont décédés noyés en mer, à la plage interdite Kouchet el-Djir, alors que dans la wilaya d'El-Tarf un autre jeune homme s'est noyé à hauteur du port du chef-lieu de la commune. Par ailleurs, le monoxyde de carbone a, de nouveau, fait 2 victimes, issues de la même famille âgées et de 39 ans et 2 ans, dans le domicile familial à Blida, alors qu'1 autre personne est décédée à la suite de l'inhalation de ce gaz toxique à la cité Boudraa-Salah à Constantine. En outre, 4 enfants ont été incommodés par le même gaz émanant d'un chauffe-bain au domicile familial à la cité 102-Logements dans la commune de Bouarfa, détaille le communiqué notant que "*les victimes, traitées sur place, ont été transférées dans un état satisfaisant vers l'hôpital local*". Concernant les dernières intempéries ayant affecté certaines wilayas du pays, les interventions de la Protection civile ont procédé notamment au pompage des eaux pluviales infiltrées dans des maisons à travers plusieurs communes d'Alger.

TLEMCEN

Plus de 840 kg de kif traité saisis

844,177 kg de kif traité ont été saisis durant la saison estivale dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen a traité durant la même période, s'étalant de juin à août derniers, 64 affaires de trafic de drogue permettant la saisie de cette quantité de drogue ainsi que 1.119 comprimés psychotropes pendant que 91 personnes étaient impliquées dans ces affaires, selon la même source.